

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile. . . 20.— 10.— 5.— 1.70
ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés
TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES - Bureau : 1, rue du Temple-Neuf

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le min., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale, s'adresser aux Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

LA POLITIQUE

La conférence de Moscou

La conférence des délégués britanniques, américains, et russes siège actuellement à Moscou, examinant le problème de l'aide à l'Union soviétique. Il faut rappeler d'abord qu'il y a plus de six semaines que le principe de cette conférence a été admis; ce fut au moment où MM. Churchill et Roosevelt, se rencontrant sur l'Atlantique, avaient envoyé un message dans cette intention au dictateur Staline, lequel répondit aussitôt favorablement. L'observateur constatera que le délai fut bien long. En tout cas, le Reich l'a mis à profit et a parcouru, pendant ce laps de temps, pas mal de chemin en territoire soviétique.

Les représentants des trois puissances — nous n'osons pas dire démocratiques — ont néanmoins déclaré dans leurs discours préliminaires que l'aide était urgente et qu'ils étaient bien d'accord sur ce premier point. Ils parlent, tous trois, de l'idée que, dans la lutte contre l'Allemagne, c'est l'Union soviétique qui supporte actuellement le poids le plus lourd. Dans ces conditions, il est de l'intérêt de tous qu'elle reçoive une contribution en matériel de guerre qui lui permette de poursuivre sans relâche et sans fatigue la guerre contre l'ennemi commun. Mais la conférence de Moscou, on le pense bien, ne saurait porter sur cette seule question de principe. Elle a lieu essentiellement pour aborder la question des modalités pratiques selon lesquelles s'effectuera cette aide. Ce sont là, d'ailleurs, les points épineux, ceux qui expliquent sans doute déjà le retard dont nous avons parlé.

Le point de vue de l'U.R.S.S., autant qu'on puisse s'en rendre compte, consiste à demander que l'aide soit portée au maximum, c'est-à-dire que les Etats-Unis, d'une part, en arrivent peu à peu à envoyer plus de matériel de guerre en Russie qu'en Angleterre, et que la Grande-Bretagne, elle-même, d'autre part, prélève de sa propre production de guerre une forte partie à destination de l'Union soviétique. Les appels au secours adressés ces jours à Londres par l'ambassadeur Maisky indiquent bien que telle est la pensée des dirigeants moscovites. La semaine symbolique des tanks n'a pas suffi. Il faut des chars, encore des chars, toujours des chars...

Le sentiment britannique, en l'occurrence, est-il identique à celui de la Russie? Certes, le discours prononcé avant-hier par M. Churchill semblait fait, en grande partie, pour préparer l'opinion publique anglaise à consentir certains sacrifices en faveur de l'Union soviétique. Le premier ministre montrait, une fois de plus, la nécessité, capitale pour l'Angleterre, de soutenir Moscou dans sa lutte contre le Reich. « Le plus grand n'importe, a-t-il dit, peut voir que tel est notre intérêt. » Et il a cherché à faire comprendre à ses compatriotes qu'une part de la production anglaise, comme de celle de l'Amérique, devait désormais être acheminée vers l'U.R.S.S. Mais est-ce une aussi grande part que celle souhaitée par la Russie? Et est-ce au point d'enlever la priorité et la suprématie de production à la Grande-Bretagne? De cela, on peut douter quand on voit M. Churchill revenir avec insistance sur le danger d'invasion existant toujours pour les Anglais.

Les Etats-Unis, de leur côté, nous paraissent avoir à jouer surtout tel un rôle d'arbitre. Ce sera à eux à dire finalement de quel côté l'aide leur semble être la plus nécessaire et la plus urgente. Dans tous les cas, les commissions créées par la conférence de Moscou n'auront pas à chômer, ces jours-ci.

Enfin, il est un autre point qui est à l'ordre du jour de ces débats: la question du transport de ce matériel. Gros problème en effet. La route du nord, par l'Océan Glacial, est exclue pour l'hiver. Celle de Vladivostok suscite bien des obstacles (attitude japonaise, longueur du trajet transsibérien). La voie par le golfe Persique et l'Iran est la plus favorable, mais elle aboutit au Caucase et il faut craindre que, si l'avance des Allemands se poursuit en Ukraine au rythme de ces derniers temps, cette voie ne soit un jour coupée.

On voit donc l'intérêt que les délégués des trois puissances réunies à Moscou ont à agir vite. La Grande-Bretagne qui, à tant de reprises déjà dans cette guerre, a laissé échapper l'initiative des opérations à cause de sa lenteur à aider ses alliés, escompte cette fois qu'il n'en sera pas ainsi. Mais les sacrifices qu'elle sera amenée à consentir ne sont pas sans risque pour elle. C'est pourquoi peut-être, une fois encore, elle pèse sa décision.

P.-S. — Une dépêche, parvenue cette nuit, annonçait la fin de la conférence de Moscou. Peut-on en conclure que les questions soulevées ci-dessus ont toutes reçu leur solution?

Une conséquence de la défaite

LES TRIBUNAUX D'EXCEPTION TELS QU'ILS FONCTIONNENT CHEZ NOS VOISINS FRANÇAIS

Les Sections spéciales et le Tribunal d'Etat

Notre correspondant de Vichy nous écrit:

Deux juridictions exceptionnelles restent encore à étudier: les Sections spéciales et le Tribunal d'Etat. A l'inverse des précédentes, elles présentent l'une et l'autre un caractère politique marqué et ont pour mission essentielle de réprimer les délits communistes quelle que soit la forme que ceux-ci puissent revêtir.

L'agitation moscovitaire ne s'était pas fait sentir en France jusqu'au jour où éclatèrent les hostilités germano-soviétiques. Jusqu'à cette date, la radio de Moscou avait soigneusement passé sous silence la situation intérieure française et ignoré les difficultés résultant pour la France de l'occupation et de la défaite.

REVIREMENT SUBIT

C'est seulement lorsque les troupes de la Wehrmacht entrèrent en Pologne que les speakers attirés du Komintern découvrirent le « malaise français » et « le patriotisme libérateur ». Emboitant le pas à la radio britannique, la radio communiste commença une campagne de propagande s'adressant particulièrement aux classes ouvrières chez qui pouvaient subsister des sympathies envers l'idéologie soviétique.

Jour après jour, de virulents appels à l'émeute furent lancés en même temps qu'étaient inaugurés de véritables cours pratiques de sabotage. Nous avons eu l'occasion d'écouter quelques-unes de ces émissions, elles étaient et elles sont encore d'une redoutable habileté et, sous couvert de patriotisme, préparent les voies à une action terroriste qui, si elle se développait comme on l'a un moment espéré à Moscou, risquerait de provoquer des difficultés particulièrement graves en zone occupée.

Sabotages, agressions se sont multipliés de l'autre côté de la ligne de démarcation et il a fallu tout le bon sens des Français pour que le désordre ne s'élargisse pas au point de devenir irréparable. Ce danger est d'ailleurs loin d'être écarté et preuve en est la récente allocution radiodiffusée du maréchal Pétain aux Français de zone occupée: « Ces attentats sont criminels, a rappelé le chef de l'Etat, ils peuvent entraîner de nouveaux malheurs. Ils doivent être imputés à des agents de l'étranger, car il n'est pas conforme à la tradition de Français d'attaquer dans l'ombre des soldats obéissant à leur consigne. »

Cette nette discrimination entre la grande masse des Français, conscients de leurs devoirs, et l'infime minorité des meneurs communistes, indifférents aux sanglantes représailles qu'ils provoquent, était nécessaire. Elle répond au surplús à une exacte compréhension du problème intérieur et établit une différence intéressante à souligner entre l'état d'esprit général des Français de l'autre côté de la ligne de démar-

cation, rendus légitimement nerveux par quinze mois d'occupation, et celui des agents communistes, subitement ralliés au drapeau tricolore qu'ils avaient renié au début de septembre 1939.

Si on peut regretter l'incompréhension de certains envers la politique du gouvernement et leur méfiance vis-à-vis des idées nouvelles, ils n'en demeurent pas moins de bons Français. De fait, le réflexe de résistance à l'occupant est un réflexe commun à toutes les nations et à toutes les époques, et des exemples historiques qui n'ont pas vingt ans sont là pour nous le rappeler. D'autre part, l'existence d'une ligne de démarcation n'a pu que faire obstacle à la propagande du maréchal.

M. G. GELIS.

(Voir la suite en quatrième page)

LA RÉPRESSION ALLEMANDE EN BOHÈME ET EN MORAVIE

De nombreuses exécutions

PRAGUE, 1er (D.N.B.). — Les journaux annoncent la condamnation à mort, pour préparatifs de haute trahison et sabotage, par les tribunaux spéciaux de Prague et de Brünn, des personnes suivantes: Yaroslav Plodek, entrepreneur; Joseph Molcher, droguiste; Wenzel Sulista, fonctionnaire, tous trois de Laun; Auguste Peclhat, membre des Sokols; Georges Israël Spitzer, sans profession; Léo Schwarz, fonctionnaire, tous trois de Prague; colonel en retraite Capek, de Brünn, professeur Vladimir Groh, de l'Université tchèque de Brünn; docteur en médecine Jilek, de Brünn, et un certain nombre d'autres inculpés. Tous les condamnés ont été exécutés le 30 septembre. Un acquittement a été prononcé par la cour martiale de Brünn.

(Voir la suite en dernières dépêches)

Trois millions de fausses cartes d'alimentation seraient en circulation aujourd'hui en France

Une bande de faussaires a été démasquée et l'équipe va passer en jugement

Notre correspondant de Vichy nous téléphone:

Journée calme à Vichy. En l'absence de l'amiral Darlan et de M. Pierre Pucheu, ministre de l'intérieur, l'attention s'est portée sur les réformes intérieures dont nous avons hier esquissé les grandes lignes.

A Paris, où aucun attentat ne s'est produit depuis le 16 septembre, le calme paraît bien être revenu, ce qui n'empêche pas la police de continuer à traquer les meneurs communistes et le Tribunal d'Etat et les Sections spéciales de rendre leurs sentences contre les agents de Moscou et leurs complices.

Avant-hier, de vastes perquisitions ont eu lieu dans le treizième arrondissement, dans les quartiers populaires des Gobelins et de la place d'Italie où la Troisième Internationale comptait de nombreux partisans. Ces opérations ont été menées avec minutie et les logements de certains immeubles visités un à un. Un très petit nombre d'arrestations a suivi, ce qui indique bien que même dans ces quartiers considérés comme suspects, l'agitation est toute superficielle et due uniquement à l'activité d'un petit noyau d'agitateurs sans influences profondes sur la grande masse pacifique des Parisiens.

Au chapitre des nouvelles d'actualités, on nous apprend, toujours de Paris, que les Français seront pourvus, le mois prochain, d'une carte d'alimentation perfectionnée.

Si nous en croyons le « Paris-Soir » schématique de la capitale,

trois millions de fausses cartes d'alimentation seraient en circulation à l'heure actuelle et certaines seraient si bien imitées qu'on a, en haut lieu, décidé de choisir un modèle plus compliqué tiré sur un papier spécial, afin de mettre un terme à l'activité de ces contrefacteurs qui démolissent et rendent absolument impossibles et inopérantes les opérations de répartition et de contingentement.

De fait, l'habileté de certains faussaires est redoutable, et c'est ainsi qu'une bande dirigée par deux imprimeurs a réussi à fabriquer et à placer dans le public 150,000 cartes de tickets de pain aussi peu valables qu'ils étaient bien imités! La feuille que l'imprimeur cédait à ses démarcheurs pour la somme modique de cinquante centimes était souvent revendue aux clients amateurs jusqu'à cinquante francs français l'unité!

Toute cette équipe, ils sont vingt-deux au total, va passer en jugement aujourd'hui. Les journaux de Paris supposent que les prévenus seront déferés au Tribunal d'Etat. C'est possible, encore qu'il existe une juridiction pour ces sortes de délits et qui est la « Cour criminelle », instituée le 31 mars 1941 pour punir les cas graves d'infractions aux règlements sur le ravitaillement. Quoi qu'il en soit, Tribunal d'Etat ou Cour criminelle, les coupables n'en sont pas moins menacés de peines pouvant aller jusqu'au châtiement suprême. La menace est sérieuse. Elle est de celles qui doivent faire réfléchir...

Washington en marche vers la guerre

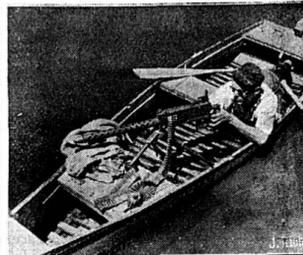
« La défaite des puissances totalitaires fait partie de la politique actuelle des Etats-Unis »

déclare le ministre de la marine M. Knox

INDIANAPOLIS, 1er (Reuter). — M. Knox, secrétaire à la marine, parlant devant l'Association du barreau américain, a dit notamment:

« Lorsque l'Allemagne sera vaincue, il faudra créer un ordre international qui n'aura pas besoin d'être basé sur la force, mais jusque là la force devra être mise au service de la paix pour sauvegarder le monde de la destruction. La base de cette force doit être le contrôle des mers par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. »

« Nous surveillons le nord de l'Atlantique et transportons en Angleterre les produits de l'arsenal que nous avons créés aux Etats-Unis. Nous maintiendrons ouvertes les routes maritimes et emprisonnerons, le cas échéant, l'Allemagne dans l'état de



Un cadet de l'académie militaire de New-York tire sur des troupes d'invasion supposées

la puissance maritime dans lequel elle périsse.

« La défaite des puissances totalitaires fait partie maintenant de la politique nationale des Etats-Unis. »

Revenant à l'état de chose qui devra régner après la guerre, le ministre ajouta:

« Nous devons joindre notre force et notre puissance à celles de la Grande-Bretagne. S'efforcer d'instaurer la paix signifie incontestablement l'emploi de la puissance maritime par les efforts conjugués de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. »

M. Knox a dit enfin que de nouvelles bases navales étaient nécessaires si l'on veut assurer jusqu'à l'Amérique du sud la sécurité de l'hémisphère occidental.



Des soldats d'un régiment américain escaladent un obstacle formé de vieux pneus

Catastrophe ferroviaire au Japon

Un train déraile en passant un pont

TOKIO, 1er (D.N.B.). — Sur la ligne de Kumamoto-Oita, un train a déraillé mercredi matin, en passant un pont. Trois wagons remplis de voyageurs sont tombés dans un cours d'eau. Selon les premières informations, il y a de nombreuses victimes.

Premiers détails

TOKIO, 1er (D.N.B.). — L'accident de chemin de fer qui s'est produit entre Kumamoto et Oita a eu lieu pendant une violente tempête et des averse. Les pertes en vies humaines doivent être importantes car les wagons tombés dans le cours d'eau étaient pleins de monde. Jusqu'ici, on a pu dégager 4 morts et 35 blessés. Il manque encore 130 personnes.

Le bilan de la catastrophe:

On annonce, maintenant, que l'accident de Kiouchiou a fait 50 morts et 100 blessés. Comme les recherches ne sont pas encore terminées, il se pourrait que le nombre des victimes soit plus élevé.

UN SECOND ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

TOKIO, 2 (D.N.B.). — Un nouvel accident de chemin de fer est annoncé de Chikoku. Cette fois encore, comme lors de l'accident de Kiouchiou, un train combiné de voyageurs et de marchandises est tombé d'un pont dans une rivière. L'accident s'est produit près de Kochi, et provient également d'un typhon et de la pluie. Deux voyageurs et huit cheminots ont été tués.

Les dépenses de guerre de la Grande-Bretagne

Le coût pour la défense nationale s'élève à 11 millions de livres par jour

LONDRES, 1er (Reuter). — Dans sa déclaration relative au crédit d'un milliard de livres sterling, adopté par la Chambre des communes, sir Kingsley Wood, chancelier de l'Echiquier, a rappelé que le Parlement a déjà voté deux milliards de livres pour financer les dépenses de guerre de cette année.

Sur ce dernier crédit, il restait 146 millions de livres à la date du 27 septembre, de quoi couvrir les dépenses pendant une quinzaine.

Au cours des cinq semaines prenant fin le 27 septembre, la moyenne des dépenses hebdomadaires fut de 78 millions de livres, soit une moyenne de plus de onze millions par jour: 9 millions pour les services combattants et deux millions pour les services auxiliaires de guerre.

ÉCRIT SUR LE SABLE

Courage d'un petit homme

C'est une histoire qu'on m'a contée. Elle est si touchante — et elle a eu à Berne où elle s'est déroulée un tel retentissement — que j'ai bien envie de vous la dire aussi.

Pourquoi pas? Nous vivons dans un tel climat de violence et de dureté que le moindre souffle — un peu frais, un peu léger, nous fait tendre des narines avides. Ah! respirer plus librement, penser à autre chose...

Au fait, voici l'histoire: une famille de Berne possédait un chat, petite bête caressante et fantasque dont l'ainé des enfants avait fait son favori. At-je dit que c'était une famille pauvre où les restrictions sont péniblement supportées. Vint un jour où il fallut se séparer du charmant animal qu'on ne pouvait convenablement nourrir. On le donna à une voisine... ; et l'ainé des mioches sécha ses larmes en pensant que son petit protégé serait mieux soigné par sa nouvelle maîtresse qu'il ne l'avait été chez lui.

Hélas...! La voisine en eut bientôt assez. Aimer les animaux n'était pas son fort et elle prit rapidement la décision de supprimer cet hôte dont elle s'était si promptement lassée. Sans penser plus loin, elle s'en fut, certain jour, jeter le chat dans l'Ar tout comme s'il se fut agi d'un vulgaire tas de débris.

Mais les desseins de la Providence, on l'a dit, sont impénétrables. Le jeune garçon dont nous avons parlé vint haut se trouvant par hasard sur les berges de la rivière. Et il vit. Et surtout, il comprit. N'écouant que son courage, il plongea hardiment dans l'eau et, malgré la force du courant, ramena sur la terre ferme l'infortunée petite bête. La chose se sut et on en parla dans les journaux bernois.

On en parla même tellement qu'un chroniqueur se crut autorisé à adresser quelques remontrances au jeune sauveur: « ... Comment? Risquer sa vie pour un chat quand on est soutien de famille et que le pays a tant besoin d'hommes...! Quelle folle imprudence, enfant. Et si vous vous étiez noyé...! » Mais la réponse a paru peu après, dans un autre journal, nette et chaleureuse: « Le pays a besoin d'hommes, en effet, — des vrais. Et le petit Franz Kummer (c'est le nom de l'enfant) en est un malgré son jeune âge. Félicitons-le, au contraire d'avoir fait preuve d'un si joli courage. Quand on est capable de risquer sa vie pour sauver un animal, on est à plus forte raison capable de la risquer pour quelque chose de plus grand. Bravo, petit homme! »

Le geste, on le voit, a été apprécié à sa valeur. C'est tant mieux. Mais on voudrait être sûr que Franz Kummer a reçu autre chose que des encouragements. Il ne suffit pas d'apprécier le bon vouloir. Il faut aussi le récompenser.

ALAIN PATIENCE.

Une nouvelle défaite russe dans le secteur nord du front oriental

Les troupes finlandaises ont conquis la capitale de la Carélie orientale

(LIRE NOS INFORMATIONS EN DERNIÈRES DÉPÊCHES)



En un point des fortifications extérieures de Leningrad, les Russes avaient disposé ce tank auquel ils avaient enlevé les chenilles et qui constituait une sorte de tourelle blindée

A LOUER
A louer un appartement de deux pièces, au soleil, grand balcon. Demander l'adresse du No 317 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer tout de suite un superbe appartement de quatre pièces, confort, vue, jardin d'agrément et potager. Adresser offres écrites à case postale 812, Neuchâtel.

A louer, au centre, pour époque à convenir, deux ou trois pièces à l'usage de bureaux. Adresser offres écrites à J. E. 316 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 octobre un LOGEMENT de trois chambres, cuisine et dépendances. - A la même adresse une poussette à vendre. S'adresser, le matin, Parcs 44, 3me étage.

Grand rue A louer tout de suite un logement de deux chambres, - 33 fr. par mois. - S'adresser: Mail 2.

A LOUER au centre de la ville appartements ensoleillés, entièrement remis à neuf, de deux et trois chambres, cuisine, galetas, cave, buanderie et séchoir. S'adresser à l'Etude Favarger et de Reynier, avocats, rue du Seyon 4. Tél. 5 12 18.

ETUDE BRAUEN NOTAIRES Hôpital 7. Tél. 5 11 95 A LOUER, pour entrée à convenir: Passage Saint-Jean: 6 chambres, confort. Serre: 6 chambres, confort, prix avantageux. Faubourg du Lac: 6 chambres, confort. Champévêres: 3, 5 et 10 chambres, confort. Evole: 3 et 6 chambres, confort. Colombières: 4 chambres, confort. Sablons: 4 et 5 chambres, confort. Quai Godet: 4 et 5 chambres, confort. Pourtalès: 4 chambres. Seyon: 5 chambres. Moulins: 1 à 5 chambres. Tertre: 2 et 3 chambres. Temple-Neuf: 3 chambres. Fleury: 1 et 3 chambres. Ermitage: 3 chambres et jardin.

Cave, ateliers, garde-meubles. Place du Marché: magasins. Chavannes No 11. PETIT LOGEMENT d'une chambre et cuisine.

Petit meublé chambre et cuisine, au soleil. S'adresser Evole 8, 3me. Petit logement une chambre et cuisine, chauffage central. Demander l'adresse du No 301 au bureau de la Feuille d'avis.

Au Chane! dans villa de deux appartements, à louer pour le 24 décembre un 1er étage de cinq chambres, bains et dépendances, vue magnifique. S'adresser chez Manfrini, Brévards 9. Tél. 5 18 35. POUR DATE A CONVENIR. RUE DE L'HOPITAL, bel appartement de 5 pièces et dépendances. Eter, notaire, Serre No 7. MAGASIN A louer à Peseux, au centre, beau magasin d'angle, dans immeuble moderne, convenable pour modiste, mercerie, etc. Conditions avantageuses. Demander l'adresse du No 197 au bureau de la Feuille d'avis. A louer, à la rue de l'Orangerie, APPARTEMENT de quatre chambres et dépendances. - S'adresser à Mme Courvoisier, Orangerie 2, Neuchâtel. Tél. 5 37 90.

GRANDE CAVE, RUE DU CHATEAU, à louer. Eter, notaire, Serre 7. A louer tout de suite ou pour époque à convenir rue des Berles 5 logement de quatre chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à A. Armand, rue du Tertre 2a ou téléphoner au 5 15 25. PARCS, 3 CHAMBRES. Eter, notaire, Serre 7. A louer à Bevaix appartement de deux chambres, cuisine et dépendances, jardin; immédiatement ou pour date à convenir. - R. Schreyer, Bevaix.

Belles grandes chambres avec cuisine, non meublées ou en partie meublées. Belle situation. Adresser offres écrites à P. O. 371 au bureau de la Feuille d'avis. * LOGEMENT (Neubourg 19) de trois pièces et cuisine, dépendances, 1er étage. - S'adresser à l'atelier, Neubourg 26.

ETUDE WAVRE NOTAIRES Palais Rougemont Téléphone No 5 10 63 Immédiatement: TRÉSOR: six chambres, bains et central. BEAUX-ARTS: cinq et six chambres, confort. COQ-D'INDE: huit chambres, bains et central. ESCALIERS DU CHATEAU: six chambres, confort. EVOLE: six chambres, bains et central. MAILLEFER: quatre ou cinq chambres, confort. CRET-TACONNET: huit chambres, bains, central et jardin. OHAVANNES 13: une chambre et cuisine.

24 décembre: TRÉSOR: deux chambres. SAINT-NICOLAS: trois chambres, confort. RUE POURTALES: pignon de deux chambres. Caves, garages, entrepôt et garde-meubles. A louer, à la rue des Chavannes, LOGEMENT de deux chambres. - S'adresser à Ed. Calame, architecte, rue Purry 2. Tél. 5 26 20. * Prébarreau joli petit appartement de trois chambres complètement remis à neuf. Prix Fr. 40.-. Disponible tout de suite. Etude Ed. Bourquin, Terreaux 9.

Parcs 84 un 2me étage, trois chambres. Parcs 55 un rez-de-chaussée, de trois chambres. Vieux-Châtel 29 un 2me étage, quatre chambres. S'adresser chez Manfrini, Brévards 9. Tél. 5 18 35. * 4 chambres, chambre haute, bain et jardin, à louer tout de suite ou pour époque à convenir. - R. Brasey, Petite-Chêne 5. * CHAMBRES Chambre meublée pour dame ou demoiselle. Seyon 10, 3me. Chambre meublée, au soleil. Hôpital 17, 3me étage. A louer, en face du garage nautique, à jeune homme sérieux. * JOLIE CHAMBRE avec vue sur le lac et confort. S'adresser: Quai Ph.-Godet 2, 3me étage, à gauche. Chambre meublée. Ecluse 25, 2me étage. Chambre meublée indépendante. Louis-Favre 23, de 12 à 13 h. et depuis 19 heures. Chambre indépendante, rue Matile 45, 1er étage, à gauche. * Chambre indépendante, soleil. Faubourg Hôpital 42, 3me. Chambre-studio Confort, ascenseur. Faubourg de la Gare 13, 4me étage. Jolie chambre. - Bassin 6, 3me étage.

PARCS, 3 CHAMBRES. Eter, notaire, Serre 7. A louer à Bevaix appartement de deux chambres, cuisine et dépendances, jardin; immédiatement ou pour date à convenir. - R. Schreyer, Bevaix.

Belles grandes chambres avec cuisine, non meublées ou en partie meublées. Belle situation. Adresser offres écrites à P. O. 371 au bureau de la Feuille d'avis. * LOGEMENT (Neubourg 19) de trois pièces et cuisine, dépendances, 1er étage. - S'adresser à l'atelier, Neubourg 26.

ETUDE WAVRE NOTAIRES Palais Rougemont Téléphone No 5 10 63 Immédiatement: TRÉSOR: six chambres, bains et central. BEAUX-ARTS: cinq et six chambres, confort. COQ-D'INDE: huit chambres, bains et central. ESCALIERS DU CHATEAU: six chambres, confort. EVOLE: six chambres, bains et central. MAILLEFER: quatre ou cinq chambres, confort. CRET-TACONNET: huit chambres, bains, central et jardin. OHAVANNES 13: une chambre et cuisine.

24 décembre: TRÉSOR: deux chambres. SAINT-NICOLAS: trois chambres, confort. RUE POURTALES: pignon de deux chambres. Caves, garages, entrepôt et garde-meubles. A louer, à la rue des Chavannes, LOGEMENT de deux chambres. - S'adresser à Ed. Calame, architecte, rue Purry 2. Tél. 5 26 20. * Prébarreau joli petit appartement de trois chambres complètement remis à neuf. Prix Fr. 40.-. Disponible tout de suite. Etude Ed. Bourquin, Terreaux 9.

PENSIONS Infirmière diplômée offre résidence confortable et soins dévoués à personnes convalescentes ou malades. Adresser offres écrites à V. Z. 250 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre avec pension. Evole 15, rez-de-chaussée. CHAMBRE ET PENSION pour deux jeunes gens. Beaux-Arts 18, 1er, à droite.

DEMANDES A LOUER On cherche à louer, éventuellement à acheter, petite maison de trois ou quatre chambres et dépendances, grand jardin, verger ou terrain. Adresser offres écrites à C. M. 314 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour décembre, un appartement meublé de quatre ou cinq pièces, tout confort, Long séjour. - Mme Band, Temple-Neuf 3.

On cherche, pour époque à convenir, un APPARTEMENT de deux chambres, confort, soleil. Faire offres écrites sous S. M. 310 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour le 24 juin 1942, bel appartement de sept ou huit chambres, ou deux appartements dans même maison, confort. - Adresser offres écrites, avec prix, à X. R. 110 au bureau de la Feuille d'avis. * Retraité cherche à louer pour mars-avril 1942 gentil appartement trois ou quatre pièces, avec jouissance du jardin, à Corcelles, Peseux ou Colombier. Adresser offres écrites avec tous renseignements utiles à A. Z. 271 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS Etude de notaires demande jeune débutant (e). - Offres: Poste restante ville No 9. Gentille jeune fille connaissant tous les travaux d'un ménage soigné et pouvant travailler seule est demandée. Faire offres écrites à Mme Philippe Simond, Chemin-Vieux 2, Serrières. Pour mi-octobre, une jeune fille propre et active est demandée pour ménage de trois personnes. Adresser offres écrites avec certificats et photographie à S. O. 290 au bureau de la Feuille d'avis.

infirmier-valet de chambre expérimenté, dans maison privée. Sérieuses références exigées. Adresser offres écrites à R. V. 315 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison d'alimentation de la Côte cherche demoiselle de bureau pour travaux de statistiques, sténographie et travaux de bureau. Entrée immédiate. Faire offres écrites sous Z. C. 313 au bureau de la Feuille d'avis.

Commissionnaire fort et honnête, serait engagé tout de suite. Gages: 50 fr. Faire offres sous S. B. 295 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinière expérimentée et de toute confiance, est demandée pour fin octobre. Adresser offres à l'Hôpital Pourtalès, Neuchâtel.

MAISON CONNUE ET BIEN INTRODUITE engagerait des VOYAGEURS (SES) actifs, minimum 28 ans, pour visiter la clientèle particulière avec articles de bon écoulément. Fixe et commission. Carte rose fournie. Possibilité de gains de Fr. 300.- à 500.- par mois. Emploi stable. Mise au courant par personne qualifiée. Débutant accepté. - Offres sous chiffres E 11.697 L à PUBLICITAS, Lausanne. AS 15663 Z

Nous cherchons des mécaniciens qualifiés, places stables, bien rétribuées. Société d'horlogerie de Langendorf, SA 19379 B Langendorf près Soleure.

On demande une JEUNE FILLE honnête et de confiance, pour aider au ménage et au café. S'adresser à Mme Opplinger, café des Bateaux, Concise.

DEM. D'EMPLOIS J'entreprendrais une coupe de bois Offres détaillées à H. Châtelain, bûcheron, rue Dufour 104 a, Bienne. AS 19442 J

DAME dans la soixantaine cherche place chez monsieur à conditions modestes. Mariage pas exclu. Adresse: Vermot, Font 2, la Chaux-de-Fonds. Très bon COIFFEUR pour messieurs, connaissant parfaitement le service, cherche place pour le 15 octobre ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à P. S. 322 au bureau de la Feuille d'avis. Jeune fille, catholique, franche et sérieuse, cherche place de volontaire chez des personnes catholiques, où elle pourrait apprendre la langue française. Adresser offres avec mention des gages à: Lina Distel, Frutigen, Schupfheim (Lucerne). Jeune employée de commerce, intelligente, âgée de 20 ans, de la Suisse allemande, cherche place

Je cherche à acheter d'occasion un DIVAN complet, ainsi qu'un POSTE DE RADIO, le tout en bon état. Revendeurs s'abstenir. Faire les offres avec prix sous K. M. 320 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter un brecet à vendange. Adresser offres écrites sous G. L. 306 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS FRANÇAIS ANGLAIS Très bonnes leçons, tous degrés. Prix modérés. - Mlle Filieux, Fournalès 10. * Culture physique féminine Santé Jeunesse Beauté par la Gymnastique harmonique et respiratoire M. Droz-Jacquin PROFESSEUR Rue Purry 4

Emissions radiophoniques de jeudi (Extrait du journal «Le Radio») SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure, 12.30, musique populaire. 12.45, inform. 12.55, le grand prix du disque (3me audition), 16.59, l'heure, 17 h., émission variée, 18 h., communiqués, 18.05, pour madame, 18.25, succès de vedettes, 18.35, les leçons de l'histoire, 18.45, piano, 18.55, causerie sur le bonheur familial, 19 h., fragments d'opérettes, 19.15, inform. 19.25, échos d'ici et d'ailleurs, 20 h., «Le couronnement des mois» poème de William Agnet, 20.30, l'Académie d'Oruchy (5me séance), 20.40, musique récréative, 21.15, évocation radiophonique, 21.50, œuvres de Jacques de Menasse, 22.20, inform. BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale, 12.40, mélodies populaires, 13 h., concert varié, 16.30, mélodies, 17 h., émission variée, 18.15, violon et piano, 19.40, cloches, 19.45, mélodies anciennes, 20.15, reprise d'une émission radio-scolaire, 20.45, «Automne», émission littéraire et musicale, 21.30, orchestre de danse. MONT-CHENET et télédiffusion: 11 h., émission matinale, 12.40, concert d'orchestre, 17 h., musique variée, 19 h., chœurs d'enfants, 19.25, disques, 20.10, sélection de «Turandot», de Puccini, 22 h., jazz. Télédiffusion (programme europ. pour Neuchâtel): Europe I: 11 h. (Allemagne), concert de solistes, 12 h., 13.15, 14.15, concert varié, 15.15, danse, 16 h., concert d'orchestre, 17.25, musique récréative, 19 h. (Lugano) chœurs d'enfants, 19.25, disques, 20.15 (Allemagne), musique du

solr. 21.15 (Vienne), musique viennoise d'autrefois et d'aujourd'hui, 22.15 (Allemagne), concert. Europe II: 12 h. (Vichy), concert par la musique de la Garde, 13.30 (Lyon), pour les enfants, 14.10 (Marseille), disques, 14.30 (Paris), théâtre, 18.30, (Marseille) cabaret, 19.30, théâtre, 20.10, disques, 20.15, «Le mariage de Figaro» comédie de Beaumarchais, 22.10 (Milan), piano. ALLEMAGNE: 11 h., musique de chambre, 12 h., concert récréatif, 16 h., musique variée, 20.15, concert, 21.15, musique viennoise. RADIO NATIONALE FRANÇAISE: 14.30, théâtre, 19.30, clavier, 20.15, «Le mariage de Figaro», de Beaumarchais. PRAGUE: 18 h., musique légère, 21.05, concert symphonique. ROME: 19.40, concert varié, 21 h., piano. BUDAPEST: 20 h., concert Liszt, 22.10, musique de chambre, 22.45, musique tzigane. SOFIA: 20 h., concert varié, 21.45, piano. Vendredi SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques, 11 h., émission matinale, 12.29, l'heure, 12.30, musique italienne classique, 12.45, inform. 12.55, concert varié, 16.59, l'heure, 17 h., émission sur le Tessin, 18 h., communiqués, 18.05, chronique d'Henri de Ziegler, 18.15, piano, 18.40, chronique de l'U. C. S. T., 18.50, football, 19 h., chronique fédérale, 19.10, causerie, 19.15, inform. 19.25, l'actualité, 19.30, les sports, 19.40, musique récréative, 20 h., «Deux mètres soixante-dix» pièce radiophonique, 20.50, concert militaire, 21.40, causerie sur le jazz, 21.50, jazz-hot, 22.20, inform.

attendait une visite. Sa petite phrase, lancée comme une flèche, laissa le docteur et Mlle Anne perplexes. Que signifiait ce propos? Ils la reconduisirent jusqu'à la porte du jardin. Le docteur, qui partait aussi, lui proposa une place dans sa Citroën, mais la volubilité de Mme Dupuis-Gardel refusa. - Non, non, merci cher docteur, je m'enlance à pied héroïquement; je vous assure que j'ai besoin d'exercice. Au revoir, chère Mademoiselle Anne, et encore mille fois merci pour ma petite Denise. Vous ne venez pas ce soir? - Oh non! Mr. Mac Ewin accompagnera les jeunes. - N'est-ce pas? Moi non plus, cela m'agace un peu de les voir sauter pendant deux heures. En tout cas, pour aller danser à Carnac ils auront un temps superbe. Ah! Ils sont enrégés! Et Mme Dupuis-Gardel, enrégée elle aussi non pour la danse mais pour la marche, s'engagea à l'assaut de la route où flambait le soleil.

CHAPITRE XIV Teddie entraîna Denise au rythme d'un tango argentin; il dansait bien et le savait. Elle le suivit avec délices, persuadée qu'il allait lui faire une déclaration d'amour. Elle n'avait pas tort. Muni des ultimes recommandations de la comtesse, Teddie

APPRENTISSAGES Droguerie de la place cherche pour entrée immédiate un apprenti droguiste se présenter, muni des certificats d'école, entre 13 h. et 14 heures, chez M. E. Charpillot, rue Pourtalès 10. Importante maison de la place engagerait immédiatement apprenti (e) de commerce. Faire offres à case transit 1272, à Neuchâtel.

AVIS MEDICAUX Dr Ern. Gueissaz DE RETOUR

LE DOCTEUR PIERRE BERTHOUD Gynécologue Spécialiste F. M. H. Ancien chef de clinique de la Maternité de Lausanne ouvrira son cabinet de consultations le 6 octobre 5, Promenade-Noire NEUCHÂTEL Téléphone 5 40 76

Dr MOREL DE RETOUR DEMANDES A ACHETER Je cherche à acheter d'occasion un DIVAN complet, ainsi qu'un POSTE DE RADIO, le tout en bon état. Revendeurs s'abstenir. Faire les offres avec prix sous K. M. 320 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à acheter un brecet à vendange. Adresser offres écrites sous G. L. 306 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS FRANÇAIS ANGLAIS Très bonnes leçons, tous degrés. Prix modérés. - Mlle Filieux, Fournalès 10. * Culture physique féminine Santé Jeunesse Beauté par la Gymnastique harmonique et respiratoire M. Droz-Jacquin PROFESSEUR Rue Purry 4

Emissions radiophoniques de jeudi (Extrait du journal «Le Radio») SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure, 12.30, musique populaire. 12.45, inform. 12.55, le grand prix du disque (3me audition), 16.59, l'heure, 17 h., émission variée, 18 h., communiqués, 18.05, pour madame, 18.25, succès de vedettes, 18.35, les leçons de l'histoire, 18.45, piano, 18.55, causerie sur le bonheur familial, 19 h., fragments d'opérettes, 19.15, inform. 19.25, échos d'ici et d'ailleurs, 20 h., «Le couronnement des mois» poème de William Agnet, 20.30, l'Académie d'Oruchy (5me séance), 20.40, musique récréative, 21.15, évocation radiophonique, 21.50, œuvres de Jacques de Menasse, 22.20, inform. BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale, 12.40, mélodies populaires, 13 h., concert varié, 16.30, mélodies, 17 h., émission variée, 18.15, violon et piano, 19.40, cloches, 19.45, mélodies anciennes, 20.15, reprise d'une émission radio-scolaire, 20.45, «Automne», émission littéraire et musicale, 21.30, orchestre de danse. MONT-CHENET et télédiffusion: 11 h., émission matinale, 12.40, concert d'orchestre, 17 h., musique variée, 19 h., chœurs d'enfants, 19.25, disques, 20.10, sélection de «Turandot», de Puccini, 22 h., jazz. Télédiffusion (programme europ. pour Neuchâtel): Europe I: 11 h. (Allemagne), concert de solistes, 12 h., 13.15, 14.15, concert varié, 15.15, danse, 16 h., concert d'orchestre, 17.25, musique récréative, 19 h. (Lugano) chœurs d'enfants, 19.25, disques, 20.15 (Allemagne), musique du

solr. 21.15 (Vienne), musique viennoise d'autrefois et d'aujourd'hui, 22.15 (Allemagne), concert. Europe II: 12 h. (Vichy), concert par la musique de la Garde, 13.30 (Lyon), pour les enfants, 14.10 (Marseille), disques, 14.30 (Paris), théâtre, 18.30, (Marseille) cabaret, 19.30, théâtre, 20.10, disques, 20.15, «Le mariage de Figaro» comédie de Beaumarchais, 22.10 (Milan), piano. ALLEMAGNE: 11 h., musique de chambre, 12 h., concert récréatif, 16 h., musique variée, 20.15, concert, 21.15, musique viennoise. RADIO NATIONALE FRANÇAISE: 14.30, théâtre, 19.30, clavier, 20.15, «Le mariage de Figaro», de Beaumarchais. PRAGUE: 18 h., musique légère, 21.05, concert symphonique. ROME: 19.40, concert varié, 21 h., piano. BUDAPEST: 20 h., concert Liszt, 22.10, musique de chambre, 22.45, musique tzigane. SOFIA: 20 h., concert varié, 21.45, piano. Vendredi SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques, 11 h., émission matinale, 12.29, l'heure, 12.30, musique italienne classique, 12.45, inform. 12.55, concert varié, 16.59, l'heure, 17 h., émission sur le Tessin, 18 h., communiqués, 18.05, chronique d'Henri de Ziegler, 18.15, piano, 18.40, chronique de l'U. C. S. T., 18.50, football, 19 h., chronique fédérale, 19.10, causerie, 19.15, inform. 19.25, l'actualité, 19.30, les sports, 19.40, musique récréative, 20 h., «Deux mètres soixante-dix» pièce radiophonique, 20.50, concert militaire, 21.40, causerie sur le jazz, 21.50, jazz-hot, 22.20, inform.

William-W. Châtelain Psychologue - graphologue Conseiller des familles Consultations sur rendez-vous MONRUZ-FAVARGE Tél. 5 34 10

Maîtres et maîtresses de pension pour jeunes gens dont la pension existait AVANT SEPTEMBRE 1939, qui désirent faire partie d'une association d'entraide pour la défense de leurs intérêts, sont priés d'envoyer leurs adresses à Mlle M. Monnard, 3, Beaux-Arts, tél. 5 20 38.

Les lissus neufs sont coûteux Teignez vous même économiquement vos effets usagés avec les Couleurs Domestiques Brauns En vente dans les drogueries et maisons spécialisées

TIMBRES POUR LA DATE Numérotés automatiquement Timbres à marquer caisses, fûts. TIMBRES CAOUTCHOUC ET TIMBRES EN METAL EN TOUTS GENRES LUTZ-BERGER 17, rue des Beaux-Arts Boîtes et encres à tampon etc.

Couturière expérimentée, répare, retouche, transforme, raccomode tous vêtements. Demander l'adresse du No 321 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au No 5 31 02. Ecole privée de piano Faubourg de l'Hôpital 17 Mlle H. Perregaux Cours de piano et d'harmonium Mêmes leçons à COLOMBIER, CORTAILLOD et BOUDRY. COURS POPULAIRES

était bien décidé à faire sa demande, la promenade en mer ayant mal tourné pour le prétendant auquel la saute de vent avait enlevé toutes ses facultés. Teddie préférait la terre ferme au plancher peu stable de la «Mouette» Dupuis-Gardel. Tout en écoutant la voix de l'honnête pick-up, il pensait que le cadre charmant se prêtait plus à une déclaration enflammée que le pont balayé du yacht. L'idée de Flo était mise à exécution, et les jeunes, partis en troupe à Carnac, après le dîner, sous la débonnaire conduite du petit Mr. Mac Ewin, dansaient à qui mieux mieux. Leur chaperon les imitait, tenant à conserver toute sa souplesse et considérant cette chorégraphie comme un sport, d'autant plus attrayant, qu'on le pratiquait ce soir-là en plein air. Aussi le cher Mr. Mac Ewin se démenait-il consciencieusement, en mesure sinon avec grâce, sans apprécier peut-être la poésie du site. C'était délicieux; la salle de danse, assez petite, avait pour murs une haie de tamaris, et comme plafond le ciel garni d'étoiles. Une jolie villa de style paysan tant soit peu breton lui servait de fond. On y accédait par une barrière en bois. De l'autre côté de cette barrière était la plage de sable fin sur laquelle l'Océan, doucement, lentement, s'élevait. (A suivre.)

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» LA FOIRE AUX MARIÉS ROMAN par CLAIRE et LINE DROZE 23 - Votre Denise est si charmante qu'elle plaît forcément. Je suis sûre, d'après quelques mots échappés à la comtesse du Bernay, que son fils est absolument conquis. - Tant mieux, tant mieux; il n'en a pas l'air. J'avoue que cela m'envenimait un peu, car enfin, il ne suffit pas que Denise convienne à sa belle-mère! Ah! J'oubliais; mon mari aimerait à prendre son futur gendre avec lui dans les affaires, tout naturellement, puisque Roger s'est dirigé d'un autre côté. Savez-vous si le jeune homme apportera des capitaux? Mlle Galadec, un peu embarrassée, ne sut trop que répondre: - Je ne sais pas, le comte est mort jeune, et mon amie a élevé cinq enfants, cela m'étonnerait qu'elle fût disposée... Enfin, je pourrai me renseigner auprès d'elle. - C'est inutile, chère Mademoisel-

le Anne, vous êtes mille fois trop bonne, cela n'a aucune importance, reprit Mme Dupuis-Gardel qui ne voulait à aucun prix faire manquer le mariage de sa fille, Denise a de l'argent pour deux, et peut faire un mariage d'amour. - Comme vous avez raison, l'amour seul doit compter. Ces dames sourirent toutes deux. Le docteur ne dit rien, il pensait: «Ce petit monsieur-là ne doute de rien... un million... il n'a pas un sou...» Il était fixé depuis longtemps sur la fortune de la comtesse qui, en parlant de «ma femme de chambre» désignait «ma femme de ménage». Mais ne dit-on pas que bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée? Reléguant à l'arrière-plan Teddie et Denise, amoureux de seconde zone, il essaya d'amener la conversation sur Roger et Mireille, jeunes premiers qui seuls offraient un intérêt à ses yeux. - Alors, et Roger? Il se repose enfin, le cher petit. Notre air breton lui fera du bien, il a tant travaillé tout l'hiver, il a besoin de respirer un peu. Votre fils est un sujet, chère Madame. «C'est un sujet» était une des phrases favorites du docteur Galadec. Quand il disait: «C'est un sujet», il faisait son plus aimable compliment. Mme Dupuis-Gardel prit un air modeste, elle ne désirait guère qu'on

parlât de Roger. La situation était assez délicate. Certes, il n'y avait rien eu de précis, et les mots «fiat gaillies» et «mariage» n'avaient pas été prononcés du moins entre elle et Mlle Anne. Mais avec les hommes sait-on jamais? Que pouvaient compléter M. Dupuis-Gardel et le docteur dans la poussière de leurs parechmins celtiques? Parlaient-ils des druides ou de leurs deux enfants? Peu importe, elle menait toujours sa barque à sa guise. Heureusement, tout s'était passé en allusions discrètes... Les Galadec pouvaient croire la chose faite, mais s'il plaisait à Mme Dupuis-Gardel de rétrograder, ils n'auraient vraiment rien à dire. Ce n'est pas que Mireille lui déplût. Elle la trouvait originale et charmante, bien élevée, intelligente, peut-être trop, mais cela n'aurait pas eu d'importance si elle avait apporté une belle dot dans ses petites mains brunes. Mme Dupuis-Gardel connaissait assez les Galadec pour évaluer, à peu de chose près, la fortune de Mireille. Si Roger avait repris une clientèle en province ou s'était installé simple médecin de quartier, le mariage aurait pu se conclure. Mais un interne des hôpitaux, un garçon qui sera chef de clinique, cela vaut un million, certes! Surtout quand le physique est remarquable, et Roger à ce propos-là ne pouvait se plaindre. Aussi Mme Dupuis-Gardel était-

elle bien décidée à rompre l'idylle Roger-Mireille. Prête à laisser Denise faire le mariage qui lui plairait, elle devenait féroce, comme une louve avec son petit, dès qu'il s'agissait de l'avenir de «mon fils». Voilà pourquoi elle répondit évasivement à la question du docteur, et bien vite ramena la conversation sur un terrain moins brûlant: la promenade en mer. - La comtesse qui craignait, je crois, un peu cette excursion, est rentrée enchantée, et avec une mine superbe. Elle est prête à recommander, s'étant découvert le pied marin... Je crains que ses enfants ne s'habituent difficilement. - Marinette surtout, la pauvre petite paraissait mal en point dit Mlle Anne. Evidemment, Teddie et Marinette ne sont pas comme les enfants, qui ont été élevés moitié sur terre, moitié sur l'eau, et qui sont aussi à leur aise dans une coque de noix que dans un jardin; ainsi Mireille est déjà repartie. Mme Dupuis-Gardel s'aperçut qu'il était temps de demander des nouvelles de la jeune fille, ce qu'elle avait omis volontairement jusque-là. - Elle était endiablée. C'est une vraie enfant; elle a raison d'ailleurs, qu'elle reste enfant le plus longtemps possible, elle a bien le temps de penser aux choses sérieuses. Sur ce, Mme Dupuis-Gardel se leva, devant rentrer chez elle, car elle

Administration : 1, rue du Temple-Neuf
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf
Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20% de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin
Sonnette de nuit: 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS



Emprunts de la ville de Neuchâtel Remboursement d'obligations

Par tirage au sort du 30 septembre 1941, les obligations dont les numéros suivants ont été désignées pour le remboursement :

Emprunt de 1886, 3 1/2 % - 45 obligations de Fr. 1000.- l'une :
8 16 67 97 110 150 172 188 203 238 247 281
298 317 347 351 364 390 397 425 466 498 575 615
624 631 692 717 744 784 814 932 1001 1013 1039 1058
1075 1089 1223 1248 1279 1354 1372 1378 1429

Emprunt de 1888, 3 1/2 % - 94 obligations de Fr. 1000.- l'une :
9 16 19 21 45 61 109 135 151 166 209 233
246 277 280 286 324 423 436 443 477 572 584 605
639 655 668 678 696 761 787 788 828 831 887 856
882 888 995 1012 1020 1045 1082 1090 1099 1116 1120 1121
1167 1214 1247 1266 1275 1352 1353 1355 1361 1404 1522 1597
1605 1614 1637 1753 1790 1809 1830 1843 1874 1879 1886 1943
1983 2025 2066 2083 2103 2107 2128 2176 2177 2183 2294 2295
2309 2330 2343 2351 2377 2392 2399 2471 2472 2475

Emprunt de 1890, 3 1/2 % - 33 obligations de Fr. 1000.- l'une :
13 31 121 132 138 159 240 254 263 325 363 373
445 461 478 482 504 538 568 569 588 661 728 736
747 757 775 917 939 940 959 982 990

Emprunt de 1893, 3 1/2 % - 71 obligations de Fr. 1000.- l'une :
3 9 20 33 110 176 177 206 301 313 318 366
381 441 471 491 580 669 717 822 865 925 929 1051
1063 1071 1094 1102 1146 1181 1254 1281 1318 1342 1349 1380
1440 1418 1427 1601 1617 1167 1170 1181 1224 1264 1271 1279
1984 1991 2005 2102 2263 2315 2327 2358 2368 2381 2561 2588
2641 2649 2853 2801 2808 2830 2862 2920 2923 2968 2970

Emprunt de 1902, 3 1/2 % - 93 obligations de Fr. 1000.- l'une :
8 34 36 81 123 129 151 193 245 259 307 319
322 333 339 353 374 397 400 409 430 437 448 457
468 504 509 520 551 580 584 598 668 735 741 745
747 755 780 845 850 853 903 928 941 943 1001 1043
1054 1058 1153 1156 1161 1167 1170 1181 1224 1264 1271 1279
1365 1369 1370 1373 1384 1387 1392 1429 1430 1432 1442 1447
1501 1509 1518 1521 1533 1562 1598 1603 1630 1688 1697 1702
1706 1715 1716 1815 1910 1913 1926 1964 1981

Emprunt de 1905, 3 1/2 % - 62 obligations de Fr. 1000.- l'une :
42 87 121 183 247 265 269 311 349 382 404 424
428 448 451 487 500 514 532 588 650 682 684 718
719 773 798 829 886 892 893 907 928 942 962 972
1007 1045 1065 1118 1123 1144 1155 1233 1321 1361 1368 1419
1433 1434 1444 1449 1465 1474 1558 1569 1651 1733 1754 1816
1818 1897

Emprunt de 1931, 4 1/2 % - 102 obligations de Fr. 1000.- l'une :
26 87 85 86 101 148 172 217 219 246 248 267
271 283 331 370 385 436 489 552 579 595 652 718
734 735 790 861 877 900 920 921 934 935 943 945
955 958 976 1017 1102 1131 1165 1173 1251 1257 1263 1294
1295 1350 1369 1461 1467 1474 1486 1518 1595 1604 1605 1614
1647 1688 1771 1779 1793 1806 1807 1908 2094 2097 2127 2172
2190 2193 2214 2225 2226 2230 2232 2237 2239 2249 2271 2320
2329 2340 2394 2541 2581 2593 2629 2751 2767 2770 2784 2857
2873 2875 2876 2929 2937 2978

Emprunt de 1931, 4 % - 67 obligations de Fr. 1000.- l'une :
467 485 529 609 683 734 838 894 972 1074 1089 1260
1462 1467 1524 1541 1605 1725 1813 1821 1908 1944 2018 2250
2280 2300 2454 2532 2629 2879 2910 2921 3174 3201 3536 3555
3632 3704 3774 3850 3868 4064 4138 4198 4211 4287 4528 4539
4655 4674 4935 5219 5267 5259 5264 5350 5382 5433 5493 5740
5781 5800 5905 5993 6195 6283 6481

Emprunt de 1931, 4 % - 6 obligations de Fr. 500.- l'une :
6767 6933 7050 7111 7275 7296

Emprunt de 1931, 4 % - Deuxième émission. - 73 obligations de Fr. 1000.- l'une :
7340 7345 7358 7442 7457 7464 7519 7522 7542 7582 7663 7715
7716 7750 7869 7881 7912 7919 7951 7974 8049 8077 8083 8178
8188 8194 8234 8400 8448 8481 8508 8516 8572 8636 8667 8683
8703 8747 8751 8822 8876 8961 9021 9061 9068 9108 9117 9128
9150 9196 9214 9264 9275 9276 9286 9361 9407 9568 9597 9640
9689 9761 9773 9776 9798 9800 9874 9876 9879 9882 10202
10210 10293

Emprunt de 1932, 3 1/2 % - 49 obligations de Fr. 1000.- l'une :
10 215 413 420 473 573 637 645 668 717 926 962
1146 1150 1164 1306 1307 1389 1413 1476 1491 1511 1815 1873
1983 2018 2020 2045 2051 2128 2132 2187 2296 2373 2451 2529
2694 2741 2743 2750 2776 2885 3055 3057 3124 3197 3502 3568
3672

Emprunt de 1932, 3 1/2 % - 9 obligations de Fr. 500.- l'une :
3706 3735 3750 3789 3901 3928 3990 4046 4251

Emprunt de 1933, 3 1/2 % - 101 obligations de Fr. 1000.- l'une :
55 87 220 262 270 294 339 378 615 627 1013 1261
1274 1301 1358 1365 1417 1439 1690 1709 1924 1932 2022 2040
2127 2151 2246 2270 2378 2413 2420 2449 2504 2572 2608 2752
2759 2787 2812 2830 2946 2957 3088 3107 3139 3153 3195 3340
3394 3400 3418 3469 3483 3491 3611 3738 3788 3884 4022 4050
4121 4174 4190 4194 4257 4275 4337 4346 4367 4379 4385 4445
4446 4479 4482 4512 4532 4558 4621 4637 4660 4900 4926 4975
5124 5169 5176 5208 5217 5316 5402 5463 5471 5528 5633 5661
5780 5811 5857 5970 5991

Emprunt de 1934, 4 % - 55 obligations de Fr. 1000.- l'une :
70 77 78 79 84 95 117 124 132 142 146 148 156 158 160 1702
1732 1737 1788 2057 2200 2496 2498 2582 2587 2606 2738 2895
2959 2960 3054 3056 3117 3232 3233 3235 3381 3454 3523 3524
3695 3672 3685 3778 3779 3793 3877

Emprunt de 1934, 4 % - 22 obligations de Fr. 500.- l'une :
4204 4224 4462 4464 4668 4754 4763 4826 4831 5129 5206 5243
5254 5318 5335 5361 5369 5394 5457 5443 5700 5703

Emprunt de 1941, 3 1/2 % - 50 obligations de Fr. 1000.- l'une :
104 221 438 451 648 664 668 669 711 724 875 1172
1230 1297 1314 1356 1690 1861 1724 1482 1479 1504 1554 1632
1709 1838 1900 2017 2062 2109 2110 2111 2350 2351 2375 2443
2449 2457 2526 2539 2546 2555 2562 2745 2818 2862 2879 2893
2894 2946

Les titres ci-dessus sont remboursables à la Caisse communale de Neuchâtel ou aux domiciles indiqués sur les titres, comme suit :

Ceux des emprunts 1893, 1931, 4 %, 1re émission, le 1er novembre 1941.
Ceux de l'emprunt 1931, 4 %, 2me émission, le 15 décembre 1941.
Ceux des emprunts 1886, 1888, 1890, 1902, 1905, le 31 décembre 1941.
Ceux de l'emprunt 1931, 4 1/2 %, le 15 janvier 1942.
Ceux de l'emprunt 1932, le 1er février 1942.
Ceux de l'emprunt 1933, le 15 mars 1942.
Ceux de l'emprunt 1934, le 15 février 1942.
Ceux de l'emprunt 1941, le 30 avril 1942 ; dès ces dates, ils cesseront de porter intérêt.

Les obligations suivantes n'ont pas encore été présentées au remboursement et ont cessé de porter intérêt dès la date fixée pour leur remboursement :

Emprunt de 1888, Nos 273 339 698.
Emprunt de 1893, Nos 1849 2275.
Emprunt de 1902, Nos 587 1015 1051 1267.
Emprunt de 1905, No 1508.
Emprunt de 1908, Nos 784 1191 1195.
Emprunt de 1910, No 2772.
Emprunt de 1931, 4 1/2 %, Nos 778 1363 1481 2528.
Emprunt de 1931, 4 %, de Fr. 500.-, No 7160.
Emprunt de 1932, de Fr. 1000.-, Nos 787 2322.
Emprunt de 1933, No 4735.
Emprunt de 1934, de Fr. 500.-, No 5306.

Neuchâtel, le 30 septembre 1941.
Le directeur des finances : Gérard BAUER.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Cours de français

organisés par la Commission scolaire à l'intention des jeunes filles de langue allemande qui sont en place à Neuchâtel

Durée du cours: 5 mois, à raison de 4 heures par semaine, soit au total 80 heures.

Les leçons ont lieu de 16 à 18 heures, au collège de la Promenade, le lundi et le mercredi.

INSCRIPTIONS: Jeudi 2 octobre, de 14 h. à 17 h., au collège de la Promenade, 1er étage, salle No 16.

Les cours commenceront lundi 6 octobre.

ÉCOLOGE: Fr. 15.-, payables au moment de l'inscription.

Le directeur des Ecoles primaires.

Commune de Colombier AVIS

Etablissement de la DOUBLE VOIE BOUDRY-AUVERNIER

Le plan de l'ouvrage et le plan d'expropriation déposés par la direction du 1er arrondissement des Chemins de fer fédéraux, ainsi que le tableau des droits à exproprier pour l'établissement de la double voie Boudry-Auvernier, sont soumis à une enquête de trente jours, dès ce jour, au bureau communal de Colombier, où chacun peut en prendre connaissance.

Conformément à l'art. 30 de la loi fédérale sur l'expropriation, du 20 juin 1930, le Conseil communal fait savoir aux intéressés qu'ils ont à lui communiquer, dans ce délai, par écrit et motivés :

- a) leurs oppositions à l'expropriation; leurs demandes fondées sur les articles 7 à 10 de la loi;
b) leurs demandes tendant à une modification du plan;
c) leurs prétentions à une indemnité, à peine des conséquences indiquées aux art. 38 à 41 de la loi.

II. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à terme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis, leurs locataires ou fermiers. Ceux-ci sont astreints à produire leurs réclamations conformément à l'art. 37 de la loi.

A partir du dépôt public des plans, il n'est plus permis à l'exproprié de faire, sans le consentement de l'expropriant, des actes de déposition, de droit ou de fait, susceptibles de rendre l'expropriation plus onéreuse.

Colombier, le 24 septembre 1941. LE CONSEIL COMMUNAL.

IMMEUBLES

Villa et terrain à vendre à proximité de Neuchâtel

On offre à vendre, à vingt minutes de Neuchâtel, en tramway :

1. Une villa de construction récente et soignée, comprenant neuf pièces, et susceptible d'être divisée en deux appartements, baign, chauffage central, jardin et verger de 1092 m2 en plein rapport. Vue étendue et imprévisible sur le lac et les Alpes. Proximité de deux gares et d'une halte de tramway.

2. Un terrain immédiatement adjacent, en nature de verger, en plein rapport également, d'une surface de 859 m2 et pouvant être utilisé pour la construction d'une maison familiale.

Ces deux immeubles peuvent être vendus ensemble ou séparément.

Pour visiter et pour traiter, s'adresser à l'Etude Clerc, notaires à Neuchâtel (tél. 5 14 68).

A vendre à Maujoie: 1° Villa 12 chambres, grand jardin. Vue imprenable; 2° Forêt avec terrain à bâtir. Prix modéré. Etude Brauen, notaires, 7, rue de l'Hôpital.

A VENDRE

A vendre un vélo d'homme état de neuf, bons pneus. S'adresser: Dr Maeder, vétérinaire, Colombier.

Bon calorifère

à vendre. Michaud, bijoutier, Neuchâtel.

A vendre un potager à bois

«Le Réve», à l'état de neuf, deux trous, bouillotte, four. - Mme Kölliker, Immeuble Dubied, 4me étage.

VOS Sous-vêtements

D'HIVER chez BARBEY & Cie

MERCIERS Rue du Seyon

LIT

blanc, en fer. Demander l'adresse du No 312 au bureau de la Feuille d'avis.

PIANO

TROST, état de neuf, révision complète. Garantie 5 ans. Prix: 500 fr. Hug et Cie, musique, Neuchâtel.

CHEMISE ET LA BELLE CRAVATE

CHEZ LE BON CHEMISIER

Guye-Prêtre DES PRIX ET DU CHOIX

Faute d'emploi

à vendre table de salle à manger, genre Louis XIII avec rallonges et dessus ardoise, jolie petite table, croissillon et pieds torsés, table à ouvrage, petites chaises pailées et autres, deux liseuses, bois clair, petits guéridons, etc.

POUR NETTOYER SANS SAVON

boiseries, murs, planelles, lino, achetez le

Décrassant C Droguerie

S. Wenger SEYON 18 - GRAND'RUE 9

Meubles anciens

Deux très beaux fauteuils Louis XV. Petit canapé et deux fauteuils Directoire, petit lit laqué blanc et capitonné croissillon Louis XVII, complet. Table à jeu, petits fauteuils et table demi-lune marquetée Louis XVI. Grande console et table tambour Empire. Table valaisanne, banquette et lit de sejour Louis XIV. Petit bureau Louis XV et tables basses Louis XIII et Louis XV, et quelques autres jolis petits meubles.

Mme A. BURGI 1er Mars 12

potager

à deux trous, en parfait état, brûlant tous combustibles. - S'adresser à A. Merminod, Saint-Blaise. Tél. 7 53 67.

OUVERTURE DE SAISON

Superbe choix en COMPLETS et Manteaux mi-saison encore dans de bonnes qualités et à des PRIX abordables



Complets ville depuis 87.- à 198.-
Manteaux gabardine 89.- à 125.- avec ceinture... depuis

VÊTEMENTS WITTWEN

Place du Marché - Neuchâtel

Bétail

A vendre deux bonnes grosses vaches, prêtes au veau, chez Albert Montandon, Noiraigue.

Vélo de dame

en parfait état, à vendre. Prix très avantageux. Marcel Perret, c/o Mme Piquerez, Trelle 5, 1er étage.

tubcalor

modèle No 1, en parfait état. - Saars 26, 1er étage, après 14 heures.

Beau choix de cartes de visite

à prix avantageux au bureau du journal

Disques de Jazz

Un grand choix d'enregistrements nouveaux vient d'arriver

Magasin de musique Hug & Cie

PLACE DE LA POSTE

Les beaux meubles de style

soit: chambres à coucher, les chambres à manger neuchâteloises les beaux sièges, ainsi que toutes réparations de meubles se font chez

Schneider, artisan ébéniste, marqueteur

ÉVOLE 9 - NEUCHÂTEL

VÉHICULES A MOTEURS ET BICYCLETES D'OCCASION

Cette rubrique paraît les mardis, jeudis et samedis

A VENDRE CAMION-DIESEL 5/6t.

d'occasion, avec moteur 6 cylindres 100 CV., à injection directe, pneus 40 x 8, pont 4500 mm., autorisation pour transformation au gaz de bois; livrable tout de suite. - Demandes sous chiffres K. 60.248 G. à Publicitas S.A., Neuchâtel. S4885St

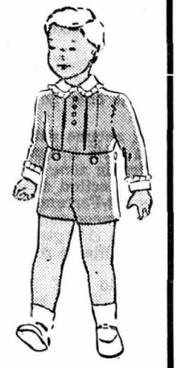
Tous les articles d'enfants viennent d'arriver

Notre rayon est spécialement bien assorti en

Robettes Costumes garçonnet

Manteaux Chapeaux etc.

Savoie-Petitpierre s.a.



UN SIMPLE REMÈDE POUR MAUX DE PIEDS

Chaque pas est une torture.

Un Conseil d'ami: Prenez un bain de pieds saltré.

Quel soulagement de tremper vos pieds dans cette eau bienfaisante!

A JOUTEZ une poignée de Saltrates Rodell à un bain de pieds chaud. Des millions de petites bulles d'oxygène s'y dégagent. Vous les sentirez pénétrer profondément à travers les pores et entraîner les sels apaisants dans les tissus douloureux. Cette sensation de brûlure, l'enflure disparaîtront bientôt. Les pieds fatigués, endoloris, seront soulagés, redevenant normaux. Les cors seront amoindris et pourront être enlevés sans danger. Les Saltrates Rodell, connus dans le monde entier, sont vendus dans toutes les pharmacies et drogueries. Essayez-les aujourd'hui-même.

Uhlmann Eyraud S. A., Agents Généraux pour la Suisse, Genève.

clapier

avec douze lapins. Demander l'adresse du No 289 au bureau de la Feuille d'avis.

Les bas élégants et durables S'ACHETENT A LA MAILLE D'OR Rue du Trésor - M. Charprier Timbres escompte



Souliers ferrés, Fr. 22.80

Ne se raser qu'avec Fenhyr. C'est bénéfique et tout plaisir!



Bernard & Cie

NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHÂTEL

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

LETTRE DE VICHY

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le fonctionnement des tribunaux d'exception en France

Quant à la position communiste, elle est diamétralement opposée à celle de la grande masse et il n'a échappé à personne que les agents de Moscou, en cherchant à créer du désordre en France, n'ont jamais poursuivi d'autre dessein que d'apporter une aide immédiate et directe à la Russie soviétique.

D'un côté, des Français, mauvaises têtes peut-être mais profondément loyaux, de l'autre côté, des mercenaires à la solde de l'étranger, voilà deux données qu'il ne faut jamais oublier lorsque se présentent à l'esprit les problèmes posés à la France par la répression du communisme.

L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE FRANÇAISE EN ZONE OCCUPÉE

Ces discriminations indispensables rappelés, il est dès lors facile de saisir le mécanisme des mesures édictées par le gouvernement français pour mettre un terme à l'agitation.

Ce dont il faut tout d'abord bien se pénétrer, c'est de l'indépendance dont jouit la justice française en zone occupée, indépendance de droit et indépendance de fait.

En droit, il suffit de faire observer que, depuis l'armistice, les tribunaux ont siégé librement sans que jamais l'autorité allemande se soit immiscée dans leur fonctionnement.

Dans les faits, on peut très simplement faire remarquer que la mission des juridictions françaises chargées de réprimer le communisme diffère très sensiblement de celle dont sont investies les cours martiales allemandes. Ces dernières n'ont, en effet, nullement pour objectif d'exterminer le communisme en tant que doctrine, ce qui est « in fine » le cas des tribunaux français, elles ont seulement pour but de juger les délits préalablement reconnus qui portent atteinte aux droits de l'occupant et qui se réfèrent à l'ordonnance du 15 août 1941, clé de toute la politique allemande antimoscouite dans les territoires occupés.

Le texte de cette ordonnance est formel; il stipule: «... Que toute activité ou tout acte de propagande communiste est considéré comme anti-allemand et de ce fait passible de la peine de mort.»

Cette explication est d'ailleurs si peu contestable que les autorités d'occupation, qui n'ignorent rien des objections qui pourraient leur être faites, ont toujours pris soin de justifier clairement leurs verdicts.

C'est ainsi qu'au lendemain des premières exécutions, un commentateur autorisé expliquait que seuls furent fusillés en représailles les otages arrêtés au cours de manifestations anti-allemandes d'une part et appartenant de surcroît au parti communiste français.

La question des représailles doit être séparée du problème général de la justice proprement dite. Elle est de celles qui peuvent placer l'occupant dans une situation délicate et l'avenir nous renseignera sur la portée qu'ont eue sur l'opinion publique les exécutions d'otages.

Ce qu'il faut seulement noter aujourd'hui, c'est que les autorités allemandes se trouvent elles-mêmes placées dans l'alternative d'une politique indulgente qui serait taxée de faiblesse et exploitée comme telle, et celle d'une politique de « force » qui risque de compromettre les tentatives de rapprochement franco-allemand esquissées jusqu'ici. Il est d'ailleurs significatif de noter que les divers aspects de cette question ont retenu l'attention des autorités du Reich et c'est ainsi qu'à l'occasion des obsèques d'un officier allemand assassiné à Paris, l'officier chargé de saluer la mémoire du disparu tint à souligner l'attitude irréprochable observée par la grande majorité de la population.

Ce sont les sabotages de voies ferrées qui ont inauguré l'action directe du communisme, et les destructions d'aiguillages et les bris de signaux ont apporté la première preuve matérielle de l'efficacité de la propagande communiste.

Pour mettre en garde les chemins, M. Berthelot, secrétaire général aux communications, a jeté le premier cri d'alarme et déclaré dans une allocution: «Le communisme, qui s'est proclamé le seul juge de l'intérêt français, vous pousse à créer des incidents avec les autorités d'occupation dans le but de compromettre la réconciliation allemande.»

Trois jours plus tard, le 23 août, passant du particulier au général, le ministre de l'intérieur Pierre Pucheu, voulant prévenir de plus terribles représailles des autorités alle-

mandes et éviter sans doute que la justice française voie s'échapper une partie de son autorité, annonçait aux journalistes français et étrangers réunis dans son bureau la détermination du gouvernement de mettre les coupables hors d'état de nuire.

C'est de ce jour, 23 août 1941, que datent les Sections spéciales et voici en quels termes M. Pierre Pucheu commentait le rôle des juridictions exceptionnelles:

«Les bolchévistes n'arriveront ni à entraver la politique du gouvernement ni à préparer l'accession au pouvoir d'une dictature de l'étranger et la loi publiée à cet effet assure leur châtiement rapide et exemplaire. En matière d'activité communiste et anarchiste, des Sections spéciales statueront sans délai. Leurs jugements ne seront susceptibles d'aucun recours ou pourvoi. La peine de mort pourra être prononcée. Plus que jamais dans les jours qui viennent, le salut public doit être la loi suprême.»

Avec les armes dont ils sont pourvus, ces tribunaux ne pouvaient que prononcer des sentences draconiennes. De fait, l'expérience a montré qu'ils répondaient bien à ce qu'on attendait d'eux et la liste des militants déjà condamnés est d'une longueur qui nous dispense d'insister davantage...

L'organisation de ces tribunaux fut des plus rapides. En raison de l'existence de la ligne de démarcation, ils se présentent sous une forme double.

DEUX COURS

Pour la zone libre, on a utilisé les tribunaux militaires déjà existants et une Section spéciale leur a été adossée ayant pour seule mission de juger les prévenus communistes qui lui sont déférés par les autres juridictions civiles dessaisies.

En zone occupée, au contraire, où les tribunaux militaires ont disparu par suite des circonstances, le gouvernement a été dans l'obligation de constituer les sections spéciales purement civiles, composées d'un président et de quatre juges.

Pour les sections militaires, l'effectif est d'ailleurs numériquement le même. Il comprend un président du grade de colonel et quatre juges, respectivement commandant, capitaine, lieutenant et sous-officier.

La procédure est des plus expéditives, les verdicts immédiats et les renvois pour supplément d'information rarement ordonnés. Cependant, la présence aux côtés des inculpés d'un membre du barreau montre bien que les droits de la défense sont scrupuleusement respectés.

La première de ces sections spéciales qui ait siégé est celle de Paris et elle a tenu sa première audience d'installation le 26 août. Le lendemain 27, jour de l'agression de MM. Laval et Déat, elle tenait sa première séance et jugeait, dans sa journée, onze prévenus. Les verdicts furent les plus sévères qu'on ait jamais enregistrés et ils comportaient trois condamnations à mort.

Moins de 18 heures plus tard, les trois condamnés à la peine capitale étaient guillotins dans la cour de la prison de la Santé.

A notre connaissance, aucune autre condamnation à mort n'a été infligée par les sections spéciales de zone occupée. En zone libre, la section spéciale militaire de Clermont-Ferrand a seule fait preuve d'une rigueur analogue et demandé la mort, le 11 septembre, pour deux anciens militants rouges.

Grâce à la clémence du chef de l'Etat, le couperet a été évité aux condamnés. M.-G. GELIS.

P.-S. — L'inventaire des trois premières semaines d'activité des Sections spéciales tient en ces quelques chiffres qui nous serviront de conclusion: Zone libre: 83 condamnations dont 4 femmes et 6 acquittements.

Zone occupée: 84 condamnations dont 11 femmes et 3 acquittements.

Les incidents de Bohême et de Moravie

L'ancien président du protectorat est condamné à mort

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

PRAGUE, 2 (D.N.B.). — Le premier Sénat de cour du peuple de justice allemande, siégeant à Prague sous la présidence de M. Thierack, rapportent les journaux de Prague, a condamné à mort l'ancien président du gouvernement du protectorat, M. Aloïs Elias, pour avoir favorisé l'ennemi et préparé la haute trahison. En même temps, il a été privé de ses droits civiques à vie et sa fortune a été confisquée.

Il résulte des informations de journaux que M. Elias a fait des aveux complets.

L'état de circonstances exceptionnelles en Bohême et en Moravie

LONDRES, 1er (Reuter). — La radio de Prague annonce que l'état de circonstances exceptionnelles a été porté à une période de trois mois dans les provinces de Bohême et de Moravie.

LA GUERRE EN AFRIQUE

Le communiqué italien

ROME, 1er (Stefani). — Voici le communiqué du Q. G. des forces armées italiennes:

En Afrique du nord, nos avions ont bombardé avec succès des positions et des entrepôts anglais à Marsa Matruh.

Des appareils allemands ont attaqué et atteint un vapeur ennemi au large et ont bombardé les quais et le port de Tobrouk. Ils ont abattu un «Blenheim» qui tentait d'attaquer un bateau marchand. Des avions ennemis ont effectué un raid sur Benghazi et sur Tripoli où quelques rues et maisons d'habitation furent endommagées.

La flotte anglaise, après les dures pertes infligées par notre aviation et citées dans un communiqué spécial, a subi à son retour vers Gibraltar de nouvelles pertes grâce à l'action de nos sous-marins opérant dans la zone qu'elle a dû traverser. Cinq de nos sous-marins réussirent à attaquer deux unités et les ont torpillées certainement.

APRÈS D'APRÈS COMBATS

Les Finlandais ont occupé la capitale de la Carélie orientale

Des troupes russes battues à l'est du Dniepr

La conférence de Moscou a terminé ses travaux

HELSINKI, 1er (D.N.B.). — On communique officiellement:

Les troupes finlandaises ont conquis Petrozavodsk, capitale de la Carélie orientale, mercredi.

Les opérations qui aboutirent à la prise de la ville

HELSINKI, 2 (D.N.B.). — On donne officiellement les détails que voici au sujet de la prise de Petrozavodsk: Les troupes finlandaises, avançant victorieusement, ayant occupé le 7 septembre le carrefour important de Oru, continuèrent à poursuivre l'ennemi vers l'est en direction de Syvri. En même temps, d'autres formations finlandaises opéraient entre Aunus et Peru, et le 16 septembre, elles détruisirent les forces ennemies de cette région.

Après ces succès, l'arrière des Finlandais était assuré et le 18 septembre, une attaque concentrée fut déclenchée sur Petrozavodsk. L'attaque se fit par le sud, le long de la ligne de Mourmansk et de l'ouest, par la route de Samajarvi. Une contre-attaque ennemie venant du nord contre le flanc finlandais fut repoussée. Pendant toute l'opération l'initiative resta aux mains des Finlandais.

Malgré le terrain excessivement défavorable, l'ennemi, au cours de combats acharnés, fut peu à peu refoulé sur Petrozavodsk. D'importantes forces ennemies furent décimées.

Le 1er octobre, à la suite de ces opérations, la ville était à la veille de tomber; à 4 h. 30, les troupes finlandaises pénétrèrent au cœur de la ville et hissèrent le drapeau finlandais sur l'hôtel de ville.

Les Finlandais remportent d'importants succès

BERLIN, 1er. — Le Deutsche Nachrichtenburo apprend de source militaire:

Sur le front, entre les lacs Ladoga et Onega, les troupes finlandaises ont remporté de nouveaux succès mardi, au cours de durs combats. Dans le secteur d'une division finlandaise, deux bataillons soviétiques ont été complètement anéantis. Quatre cents prisonniers sont tombés dans les mains finlandaises. Au cours d'une contre-attaque sovié-

que dans la même région, les Russes se sont fait prendre deux cents hommes et ont abandonné près de six cents morts en reculant. Une autre division finlandaise a repoussé, mardi également, une contre-attaque soviétique. Quatre cents morts russes sont restés devant les positions finlandaises. Un corps d'armée a vaincu la forte résistance adverse, ces derniers jours, et a occupé de nouvelles positions. Dans le secteur de ce corps, on a dénombré jusqu'ici deux mille soldats russes tués.

Le retour de Caréliens dans leur patrie

HELSINKI, 1er (D.N.B.). — Plus de 22.000 Caréliens viennent encore de réintégrer leur patrie. Contrairement aux informations disant que 40.000 à 50.000 émigrés étaient retournés chez eux, les autorités communales de Carélie déclarent que 100.000 à 125.000 personnes ont jusqu'ici regagné leurs foyers.

Le communiqué allemand

BERLIN, 1er (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée communique:

Comme précédemment, les opérations offensives se sont poursuivies avec succès à l'est du Dniepr. A l'est de Dniepropetrovsk, une division blindée avançant par surprise, a pris plusieurs batteries ennemies. Au nord de cette localité, une autre division blindée a bousculé des forces cuirassées ennemies et a détruit 45 des 80 tanks soviétiques. Le reste a battu en retraite.

La «Luftwaffe» a de nouveau attaqué Moscou

BERLIN, 1er (D.N.B.). — Des avions allemands ont poursuivi leurs attaques sur Moscou dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre. Elles furent efficaces et de nombreux objectifs militaires et industriels de la capitale reçurent des coups directs.

La conférence de Moscou a terminé ses travaux

L'U.R.S.S. recevra l'aide qu'elle a demandée

MOSCOU, 2 (Reuter). — La conférence tripartite anglo-américano-soviétique est terminée. Une déclaration conjointe, publiée par lord Beaverbrook et M. Harriman, annonce que l'U.R.S.S. recevra presque tout ce qu'elle a demandé. Elle ajoute que M. Staline a autorisé lord Beaverbrook et M. Harriman à exprimer les remerciements du gouvernement soviétique aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne pour leurs généreuses fournitures.

Les sports

FOOTBALL

Le tirage au sort pour la Coupe suisse

Le tirage au sort pour le deuxième tour de la Coupe suisse qui se jouera le 16 novembre a été effectué à Berne.

Voici l'ordre des rencontres pour la Suisse romande: Chippis-Montney, Stade Lausanne-Montreux, Vevey-Neuveville, Yverdon-Concordia Yverdon, Etoile Sporting-Saint-Imier, Aurore-Floria, C. A. Genève-Gland, Dopolavoro-International, Urania-Amical Abatobirs, Malley-Forward Morges, Helvetia Berne-Central Fribourg.

BOXE

Joe Louis vainqueur de Lou Nova

Lundi soir à New-York, devant 50.000 spectateurs, le champion du monde des poids lourds Joe Louis a défendu son titre pour la dix-neuvième fois.

Son adversaire, Lou Nova, s'est présenté dans de bonnes conditions. Au cours des trois premiers rounds, le contact fut assez égal. Au quatrième round, l'allure devint plus vive et vers la fin, Nova, acculé dans un coin, subit un très fort assaut de la part du champion; au sixième round, Joe Louis prit l'offensive et abattit son adversaire qui resta sur le tapis pendant neuf secondes. Dès ce moment, Nova, qui avait été touché durement, ne put plus se tenir debout et l'arbitre arrêta le combat, déclarant Joe Louis vainqueur par k.o. technique.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

et vous vous lèverez le matin plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas, il se putréfie. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végetales, douces, elles font couler la bile. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2,25.

Le duel aérien sous le ciel occidental

Plusieurs localités allemandes et anglaises bombardées

Hambourg et Stettin ont été hier les objectifs de la R.A.F.

LONDRES, 1er (Reuter). — Voici le communiqué du ministère de l'air: Les bombardiers de la R.A.F. ont attaqué la nuit dernière, comme l'avant-dernière nuit, des objectifs à Hambourg et à Stettin. De nombreux grands incendies furent allumés dans les docks et les quartiers industriels des deux villes. Les docks de Cherbourg furent également attaqués. Les bâtiments des quais furent touchés et de gros incendies éclatèrent. Des avions «Beaufort» du service de bombardement, jetèrent des bombes sur une usine, des chantiers navals et des dépôts de pétrole à Nantes. Des «Blenheim» du même service, bombardèrent des docks à Saint-Nazaire et un aéroport ennemi près de Lorient et un appareil «Hudson», en patrouille au large de la côte de Hollande, a attaqué un convoi ennemi.

Newcastle a été violemment bombardée

BERLIN, 1er (D.N.B.). — Une attaque effectuée par de fortes escadrilles d'avions allemands sur Newcastle, a eu beaucoup de succès.

Le raid a eu lieu par un temps favorable, ce qui a beaucoup facilité l'accomplissement de la mission. Des dépôts et des chantiers en particulier ont été atteints et on a pu observer de fortes explosions. Un gros incendie et douze de moindre importance ont éclaté. Malgré la forte réaction de la D.C.A., tous les avions allemands ont rejoint leurs bases. Un ballon de barrage a été abattu au-dessus de Newcastle.

La R.A.F. a exécuté un raid d'une rare violence sur la ville de Tripoli

LE CAIRE, 2 (Reuter). — Le communiqué de la R.A.F. au Moyen-Orient annonce:

Un des raids les plus efficaces exécutés jusqu'à ce jour sur Tripoli a été conduit par les bombardiers lourds de la «Royal Air Force» durant la nuit du 29 au 30 septembre. Des concentrations de transports motorisés en stationnement furent d'abord attaqués et incendiés. Le bombardement qui suivit augmenta tellement l'importance et l'intensité de l'incendie que l'on pouvait voir celui-ci d'une distance de 150 km. En outre, des coups directs furent enregistrés sur l'aéroport, les gares, bâtiments et garages de transports motorisés.

Sicile: Des explosions et des incendies furent causés à Gerbini et à Comido, où les aérodromes furent bombardés et mitraillés.

Cyrenaïque: Durant la même nuit, Benghazi a été attaquée. Des navires dans le port furent bombardés et plusieurs coups furent enregistrés sur un navire marchand amarré le long du môle extérieur. Pendant la journée, la circulation sur la route côtière, provenant de Tripoli fut attaquée.

Des troupes furent mitraillées et un autobus plein de soldats détruit par un coup direct. De nombreuses bombes furent lancées sur un transport motorisé près de Syrte. De toutes ces opérations, y compris les vols de reconnaissance et de patrouilles, un de nos avions est manquant.

STUDIO Demain?... TROP TARD! AUJOURD'HUI dernières de BEAU GESTE

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE GENÈVE

Table with columns: OBLIGATIONS, 30 sept., 1er oct. Values for various bonds and securities.

BOURSE DE ZURICH

Table with columns: OBLIGATIONS, 30 sept., 1er oct. Values for various bonds and securities.

BOURSE DE LAUSANNE

Table with columns: ACTIONS, 30 sept., 1er oct. Values for various stocks.

BOURSE DE NEUCHÂTEL

Table with columns: ACTIONS, 30 sept., 1er oct. Values for various stocks.

BOURSE DE BALE

Table with columns: ACTIONS, 30 sept., 1er oct. Values for various stocks.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: Clôture, 29 sept., 30 sept. Values for various stocks.

Encore de Beaux tissus anglais A PRIX AVANTAGEUX grâce à mon grand stock BARRET TAILLEUR

Juste le temps d'acheter encore un billet de la Loterie Romande Tirage 4 octobre TIRAGE AU LOCLE

DANSE Prof. Ed. Richème reprendra ses leçons dès le LUNDI 6 OCTOBRE Pommier 8. Tél. 5 18 20. Carnet du jour Salle des conférences: 20 h. 15. Récital Chopin par J. Turczynski. AVIS TARDIFS Ce soir à 20 h. 15 SALLE DES CONFÉRENCES Récital CHOPIN par J. TURCZYNSKI

«La Rotonde» Neuchâtel - Mercredi 8 et jeudi 9 octobre à 20 h. 30

Deux représentations de la célèbre pièce militaire !

4 PARMIS LES AUTRES

de GERVAL et PENAY

C'est une pièce magnifique ! Qui enchante ! amuse ! émeut !

Une pièce pour TOUS LES PUBLICS

22,000 spectateurs au Théâtre de Lausanne... 40,000 spectateurs à Genève !...

Allez voir ce spectacle vraiment REMARQUABLE... vraiment de 1er ordre

Location au « Ménéstrel », tél. 5 14 29

PRIX DES PLACES : Fr. 2.20, 3.30, 4.40, 5.50

Grande salle de la Paix

SAMEDI 4 et DIMANCHE 5 OCTOBRE

GRANDS BALS DES VENDANGES

organisés par la Fédération des typographes avec le célèbre orchestre

JOSÉ BARIOS ET SES GAUCHOS

et le concours de l'accordéoniste virtuose **RAYMOND BERNARD** et du chanteur de genre **CARLOS** (Jazz-swing et répertoire argentin)

Samedi à 20 h. 30 !

Entrée : Messieurs, 1 fr. 50 (danse comprise)
Dames et militaires, 1 fr.

PERMISSION DE 4 HEURES

Dimanche en matinée et soirée, entrée 60 c.

Votre tapissier

Au BUCHERON

MEUBLES EVARD

Ecluse 20 - Tél. 5 26 33

répare vite et bien

Apprenez à **danser** chez M^{lle} Monnard

3, Beaux-Arts - Tél. 5 20 38

C'est dans la nuit de dimanche à lundi que l'horaire d'hiver entre en vigueur

Procurez-vous donc dès **DEMAIN MATIN**

LE NOUVEAU

Rapide

L'horaire **CLAIR COMPLET PRATIQUE**

qui sera en vente partout au prix de **70 c.**

Société Internationale de Placements

Kaufhausgasse 7, Bâle

Encaissement des coupons :

A partir du 1er octobre 1941, il sera payé par Part du Trust resp. par Sous-Unité:

- Trust Intercontinental, contre remise du coupon n° 4 Fr. 2.- moins impôt pour la défense nationale Fr. 0.088
- Swissmobil, série « D », contre remise du coupon n° 7 Fr. 20.- net (paiement intérimaire)
- Swissvalor, série « A », contre remise du coupon n° 10 Fr. 1.55 net

Certificats généraux, série « A », contre remise des coupons n° 21 et 22:

- aux porteurs suisses avec déclaration Fr. 0.68
- moins impôt pour la défense nationale Fr. 0.026
- aux porteurs résidant dans d'autres pays Fr. 0.63
- moins impôt pour la défense nationale Fr. 0.023

(sauf montants bloqués par arrêté fédéral)

Certificats généraux, série « B », contre remise du coupon n° 15 Fr. 0.43

moins impôt pour la défense nationale Fr. 0.007

Certificats de dépôt d'actions de Matières Premières (« A.M.P. ») contre remise du coupon n° 10, prélèvement du compte capital Fr. 2.-

moins impôt pour la défense nationale Fr. 0.10

Affidavits: La Direction du Trust prépare l'accomplissement des formalités nécessaires pour l'encaissement des dividendes échus ou venant ultérieurement à échéance des actions étrangères comprises dans les séries « A », « B » et « A.M.P. ». A ces fins, il est indispensable que les porteurs de certificats signent les affidavits exigés dans les différents pays. Les formules et une note explicative peuvent être demandées auprès de la Direction de ces Trusts.

Ganasp: Au Canada \$ can. 0.40 ont été encaissés par sous-unité en faveur des porteurs du coupon n° 5. La Direction du Trust examine les modalités à appliquer pour obtenir des licences de transfert spéciales et une publication à ce sujet sera faite le plus tôt possible.

Domicile de paiement:

- Trust Intercontinental } Crédit Suisse, Zurich, et toutes ses succursales et agences ;
- Swissmobil, série « D » } Société de Banque Suisse, Bâle, et tous ses sièges, succursales et agences en Suisse ;
- Swissvalor, série « A » } MM. E. Gutzwiller & Cie, Bâle.
- Certificats généraux, série « A » } Union de Banques Suisses, Bâle, et tous ses sièges et succursales ;
- Certificats généraux, série « B » } MM. E. Gutzwiller & Cie, Bâle.
- Certificats « A.M.P. » }

ACTUELLEMENT A L'ÉMISSION:

- Certificats **Swissunit**, série « B », prix d'émission du 27 septembre 1941 Fr. 65.25
 - Certificats **Swissmobil** 1940, série « D », prix d'émission du 1er octobre 1941 Fr. 1115.-
- Demandez des prospectus et des renseignements par votre banque.



MANTEAUX DE PLUIE

Manteaux de pluie d'allure très jeune, avec capuchon et ceinture, forme vague et cintrée, divers tissus fantaisie

39 50 29 50 19 80 **16⁸⁰**

Manteaux de pluie en gabardine PURE LAINE, façon mode, revers tailleur et ceinture, en beige, gris, etc.

49.- 39.- **24⁵⁰**

Manteaux de pluie en belle popeline imperméable, façon nouvelle, avec capuchon, coloris mode

59.- 49.- 39.- **32.-**

POUR ENFANTS

Grand choix de **Manteaux et pèlerines** à prix très avantageux

Manteaux de pluie pour hommes, satin ou batiste caoutchouté . . . 24.50 19.80 **16⁵⁰**

Manteaux de pluie pour hommes, popeline imperméable . . . 75.- 69.- **58.-**

Capuchons huilés pour dames . . 3.50 2.95 **2⁵⁰**

Parapluies pour dames . . . depuis **7.50**

pour hommes . . . depuis **6.90**

Et maintenant allons chez

JULES BLOCH

Neuchâtel

Pour les jours sans viande

J'achète « bigrement bon », fromage pour tartines (trois-quarts gras) ; avec un coupon de fromage, j'obtiens deux boîtes. C'est ainsi que je peux faire durer les cartes de fromage et en même temps économiser le beurre.

En vente chez les bons laitiers.

TABLES DE CUISINE DE SALON DE CHAMBRE A MANGER AU BUCHERON

MEUBLES EVARD

Ecluse 20

Tél. 5 26 33

Pour nettoyer-tendre et repasser

THIEL

Maître-Tailleur

On demande à louer un **bon cheval**

Bons soins assurés. S'adresser à Jean Röhlsberger, agriculteur, Cortaillod.

On demande à emprunter

10,000 francs

sur assurance-vie, remboursable à l'échéance. Adresser offres écrites à A. H. 303 au bureau de la Feuille d'avis.

UNION HEUREUSE

Suisseuse française indépendante (39-40 ans), de très bon milieu social, grandeur moyenne, brune, élégante et très soignée, affectueuse, cultivée et distinguée, peu sportive, aimant le foyer, la nature et la musique, désire connaître. EN VUE DE MARIAGE, un Suisse romand (40-42 ans) physiquement bien, intelligent, cultivé, distingué, sérieux, de sentiments élevés, avec bonne situation. — Prière d'adresser réponses sérieuses et détaillées, ainsi que signées avec photographie récente qui sera retournée, à A. Z. 1890, poste restante, Neuchâtel.

Voici l'époque

où le besoin de porter des lunettes se fait sentir

Vous trouverez tout ce qu'il vous faut chez

Mlle REYMOND

OPTIQUE MÉDICALE

Rue de l'Hôpital 17 - Neuchâtel

Pour nos jeunes filles de la campagne et de la ville

Ecole d'agriculture de Courtemelon - Delémont

Cours ménager rural

Durée cinq mois. Apprentissage approfondi (leçons théoriques et pratiques) de la cuisine, de la couture, des soins du ménage, de l'hygiène, du jardinage, de l'aviculture, de la porcherie (facultatif).

OUVERTURE : 15 OCTOBRE.

Programme des cours et tous renseignements auprès de la direction (tél. Delémont 2 15 92). AS 17007 J

Vous pouvez RÉALISER à bref délai :

objets d'art

tableaux, tapisserie, porcelaines, étains, meubles anciens, en les confiant à notre prochaine vente aux enchères (Kunstauktion). SA 17007 Z

Galerie Epoque, Stadelhoferstrasse 26, Zurich.

MARCELLE SCHINZ

ARTISTE PEINTRE

(Exposante à la Nationale 1941)

a repris ses leçons (pour adultes et enfants) de **dessin, peinture, décoration, dessin de mode** etc.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Beaux-Arts 6 ou téléphoner au No 5 15 20

ABONNEMENTS pour le 4^{me} trimestre

Paiement sans frais, par chèques postaux, **JUSQU'AU 6 OCTOBRE**

En vue d'économiser des frais de remboursement, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le 4^{me} trimestre ou verser le montant à notre

compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formules vertes), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'avis de Neuchâtel, sous chiffre IV. 178.

Le paiement du prix de l'abonnement est ainsi effectué sans frais de transmission, ceux-ci étant supportés par l'administration du journal.

Prix de l'abonnement : Fr. **5.-**

Prière d'indiquer lisiblement, au dos du coupon, les **nom, prénom et adresse exacte** de l'abonné.

Les abonnements qui ne seront pas payés le 6 octobre feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal, dont les frais incomberont à l'abonné.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Tél. 5 21 52

PALACE

Dés aujourd'hui

matinée à 15 h.

Par faveur spéciale de l'auteur, nous avons pu obtenir par une chance inespérée **POUR LA PREMIÈRE FOIS A NEUCHÂTEL**

LA VERSION INTÉGRALE du chef-d'œuvre de **Marcel PAGNOL**

dans sa version originale et complète, telle qu'il l'avait conçue

ANGÈLE

merveilleusement interprétée par

FERNANDEL - ORANE DEMAZIS - JEAN SERVAIS - POUPOP

Aucun mot... aucune phrase... RIEN ! n'est assez fort pour décrire la beauté de cette passionnante histoire du midi

qui sera représentée en **DEUX SEMAINES**, vu sa longueur

DES AUJOURD'HUI, 15 h., jusqu'au JEUDI 9 OCTOBRE inclus : **1^{re} PARTIE**

Du VENDREDI 10 OCTOBRE au JEUDI 16 OCTOBRE inclus : **2^{me} PARTIE**

NE LE MANQUEZ PAS !

C'EST UN FILM D. F. G.

Dimanche : MATINÉE à 15 heures

Jeudi et samedi : Matinées à prix réduits

LA VIE NATIONALE

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Fin de session au Conseil national

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Séance sans histoire et sans le moindre intérêt que celle de mercredi matin au Conseil national. Il restait quelques fonds de tiroir, sous forme de motions ou de « postulates », dont certains mêmes étaient devenus sans objet. Mais, on les avait inscrits tout de même à l'ordre du jour, pour faire plaisir à leurs auteurs et aux électeurs de ces messieurs.

M. Meili, le directeur de feu l'exposition de Zurich, a développé un vaste plan d'urbanisme ou d'urbanisation dont nous arrière-petits-neveux verront sans doute la réalisation si, entre temps, le ciel fait pleuvoir des écus dans les caisses fédérales; un autre orateur a parlé de l'extension des cultures. M. Stampfli a répondu et le président faisait retentir les couloirs et le vestibule d'impérieuses sonneries pour rappeler aux députés que la séance avait lieu à l'intérieur et non ailleurs.

La seule chose qui mérite une mention est le vote final sur l'arrêté permettant de donner force obligatoire aux contrats collectifs de travail. Une vingtaine de députés qui, mardi, avaient voté contre la clause d'urgence, ont donné leur voix au projet dans son ensemble. L'opposition s'est résolue en une abstention massive, de sorte qu'en définitive il y eut 125 voix pour et quatre contre. Ce dernier carré était formé par les « indépendants » de M. Duttweller.

Un échange de propos un peu vifs entre M. Stampfli et M. Möschlin, du groupe des indépendants, à propos du plan Wahlen mit le point final à la session ordinaire d'automne.

Le Conseil des Etats s'est occupé des prix et des salaires

BERNE, 1er. — Au cours de la séance d'hier matin, le Conseil des Etats a entendu M. Wenk, soc. (Bâle), développer son postulat concernant l'adaptation des salaires au coût de la vie et l'établissement d'un minimum d'existence. Ce postulat fait pendant à celui que déposa au Conseil national M. Bratschi, et auquel répondit le conseiller fédéral Stampfli. M. Wenk indique que les salaires ont un niveau bien inférieur au renchérissement de la vie. La situation actuelle pourrait provoquer des troubles sociaux, nous voulons tous les éviter. Mais la Confédération doit prendre des mesures à cet effet. Elle a déjà édicté des normes pour les loyers et fermages. Elle doit faire de même en ce qui concerne les salaires.

M. Stampfli accepte le postulat Wenk pour examen. La demande d'adaptation des salaires au renchérissement de la vie est justifiée. Le Conseil fédéral a demandé à une commission d'experts hors partis d'examiner la question du taux de cette adaptation. Cette commission est d'avis que cette adaptation doit être de 10 à 15 %, avec des taux spéciaux suivant le montant du salaire et le nombre des enfants. Patrons et ouvriers ont déclaré qu'il s'agissait là d'une base utile pour l'adaptation des salaires et le versement d'allocations de renchérissement. Nous inviterons le patronat à faire quelque chose dans cette voie. Il ne faut s'en vouloir maintenir la paix intérieure. C'est ainsi que l'industrie métallurgique et des machines se propose de verser de nouvelles allocations dont le montant a encore été augmenté. Nous espérons que d'autres organisations s'associeront à ce geste. M. Wenk a demandé la création d'un office des salaires. Pareille nécessité ne s'impose pas, mais nous donnons l'assurance que nous examinerons toujours le problème de l'évolution des salaires pour intervenir là où il n'y aura pas eu d'adaptation. Le Conseil fédéral se prononcera bientôt sur la participation de l'Etat aux œuvres de secours individuels des cantons et des communes. Le postulat Wenk est adopté à l'unanimité.

A l'unanimité également le Conseil se prononce, au vote final, pour l'arrêté donnant force obligatoire aux contrats collectifs de travail. La session est déclarée close.

Après la catastrophe de Chillon

LAUSANNE, 1er. — Les travaux de déblaiement ont marqué un pas décisif dans la nuit de mardi à mercredi. La locomotive a été hissée par les vérins sur un échafaudage de cales, puis abaissée sur la voie, que l'on avait reconstruite à cet effet. Elle fut accouplée à deux puissantes locomotives à vapeur. A 23 h. 35, le lourd convoi s'ébranla non sans peine, car les roues patinaient. Il fit vingt centimètres, puis, après quelques minutes d'arrêt, en donnant tous les gaz, une vingtaine de mètres: l'emplacement de la catastrophe était dégagé.

Il fallut utiliser une nouvelle fois les vérins pour redresser l'essieu arrière, qui avait déraillé, et permettre l'évacuation de la machine.

Ce travail technique remarquable a été exécuté par les manœuvres et techniciens des gares de Lausanne et d'Yverdon, à l'admiration de tous ceux qui eurent le privilège d'y assister.

Les hospitalisés français à Leysin

LEYSIN, 30. — Un second convoi d'hospitalisés français comprenant 55 personnes, venant du Bouveret, est arrivé lundi soir à Leysin.

Le coût de la vie et l'impôt sur le chiffre d'affaires

L'impôt sur le chiffre d'affaires entrant en vigueur le 1er octobre, n'est pas inutile d'attirer l'attention de tous les commerçants au détail sur le fait qu'en vertu de l'ordonnance sur le contrôle des prix du 22 septembre 1941, ils ont le droit d'ajouter à leurs prix de vente le montant de l'impôt payé par eux, soit qu'ils le paient eux-mêmes (grossistes vendant aussi en détail), soit qu'ils le paient à leurs fournisseurs (détaillants achetant aux grossistes), soit que, selon une ordonnance dont la parution est imminente, ils aient à le payer sur leurs stocks (détaillants possédant un stock supérieur à 37,000 francs).

Cette majoration de prix peut être réalisée de deux manières: soit par la modification des prix eux-mêmes, soit par le maintien des prix antérieurs avec adjonction distincte du montant de l'impôt.

Toutes les variétés de pommes de terre peuvent être vendues

BERNE, 1er. — La régie fédérale des alcools communique au sujet de la récolte de pommes de terre:

Pour assurer le ravitaillement du pays, il était interdit jusqu'ici de mettre dans le commerce les variétés de pommes de terre tardives. Dès le 1er octobre 1941, toutes les variétés pourront être vendues, à la condition que les tubercules soient complètement murs.

Pour l'utilisation des « Sickingen » et variétés analogues, sont applicables les mêmes prescriptions que pour les autres. Par conséquent, seuls les petits tubercules de cette variété, ayant un diamètre inférieur à 4 cm. dans la largeur, ainsi que les tubercules endommagés et les déchets peuvent être utilisés pour l'affouragement.

L'ordonnance du 15 septembre 1941 fait règle pour les prix, les marges du commerce et les suppléments d'encavement. Pour les « Sickingen », le prix des producteurs est de 16 fr. au maximum par 100 kg. pris chez le producteur ou franco gare de départ, sans sacs.

A cette occasion, nous rappelons les ordonnances du département fédéral de l'économie publique du 18 juin 1941 et de l'office de guerre pour l'alimentation, section du ravitaillement en pommes de terre, fruits et alcools, du 1er juillet 1941, en particulier les dispositions sur le commerce et l'utilisation des pommes de terre, dont la teneur est la suivante:

Les producteurs ne peuvent livrer des pommes de terre que pour la consommation et seulement à des consommateurs ou à des détenteurs de la carte pour le commerce de pommes de terre délivrée par l'office fédéral de guerre pour l'alimentation, dans la mesure de leurs achats antérieurs et pour couvrir leurs besoins normaux. Demeurent réservées les prescriptions sur le ravitaillement en semenciers.

Il est interdit de mettre dans le commerce et d'utiliser pour l'affouragement ou à des fins industrielles, enlavage compris, des quantités de pommes de terre composées pour tout ou partie de tubercules sains, ayant la grosseur prévue pour la consommation. Des exceptions ne sont possibles que sur autorisation de la régie des alcools.

Il est interdit d'acheter, de vendre et de mettre dans le commerce, quelque soit le mode d'utilisation, des pommes de terre non triées, c'est-à-dire, telles qu'elles sont ramassées.

Une autorisation de la régie est nécessaire pour vendre et transporter des pommes de terre, par quantités supérieures à 500 kg. destinées à des acheteurs ayant leur domicile hors du canton où ces pommes de terre sont entreposées ou ont été produites. Cette autorisation est exigée pour les transports non seulement par chemin de fer, mais aussi par camion ou char.

Une cérémonie à Schwytz

SCHWYTZ, 1er. — Mardi soir s'est déroulée la cérémonie finale, à Schwytz, des manifestations commémoratives du 650ème anniversaire de la Confédération. Elle eut lieu sur la scène du festival où fut joué l'antique jeu uranais de Tell. Puis M. Etter, conseiller fédéral, remercia les créateurs du festival fédéral, MM. César von Arx, J.-B. Hilber, Oscar Eberle, Hoffmann, professeur, ainsi que le landamman du canton de Schwytz, M. Joseph Birgi, le conseiller national von Weber, président du comité d'organisation, et le secrétaire central de celui-ci, M. Paul Reichlin. Tous reçurent le gobelet d'argent du département de l'intérieur. Le chef du département fédéral de l'intérieur souligna ensuite la gravité des temps et termina en faisant appel au patriotisme de tous les Suisses. L'assemblée chanta pour terminer l'hymne national, tandis que les cloches sonnaient à toute volée.

A Zurich, quatre personnes sont empoisonnées par des haricots mis en conserve

ZURICH, 1er. — Quatre personnes ont été victimes d'un empoisonnement provoqué par la consommation de haricots mis en conserve par la famille Otto Steiner-Koch, à la Hettingerstrasse à Zurich.

Peu de temps après avoir mangé les haricots, des symptômes d'empoisonnement se manifestèrent dans la famille et causèrent rapidement la mort du grand-père Wilhelm Koch-Weber, fonctionnaire postal, âgé de 67 ans, et de sa petite-fille Nelly Steiner, employée de bureau, âgée de 24 ans. Le jour de l'enterrement succombait aussi le père de famille Otto Steiner-Koch, directeur d'une succursale des boucheries Bell, à Zurich. La domestique Bertha Zulliger succomba à son tour.

CHRONIQUE VITICOLE

Le ban des prochaines vendanges

Comme nous le laissons prévoir lundi, une séance s'est tenue mardi au Château, réunissant tous les milieux intéressés à notre vignoble. Il a été demandé au Conseil d'Etat d'interdire aux communes d'ouvrir le ban des vendanges avant le 13 octobre pour le rouge et le 15 octobre pour le blanc. Le raisin pourra ainsi arriver à parfaite maturité.

La vente de la récolte sous forme de raisin de table est impossible en raison du trop court laps de temps qui reste pour organiser cette vente.

LA VILLE

Au Groupe musical de l'Ecole de commerce

On nous écrit: Avant de rendre hommage aux qualités des cinq musiciens qui ont recueilli de si chaleureux applaudissements à l'Aula, disons combien nous a réjoui ce jeune artiste, digne, attentif, respectueux, enthousiaste, sensible au prestige de la musique, — cordes ou voix. On peut faire confiance, certes, à ces centaines d'élèves entraînés à travailler dur pour mériter leurs titres et qui pourtant savent accorder une part excellente de leur affectivité aux manifestations du beau.

Sous l'expertise présidence de M. Béha, le groupe musical fondé l'an passé, a pris corps, s'est affirmé et n'a cessé de se développer au cours de cette prime période de son existence. Placé au premier rang d'accessibilité, il est, tout au contraire, contrôlé, coordonné aux autres activités de l'école et réalise avec elles un heureux équilibre, — ce dont témoignèrent, lundi soir, la présence de M. Jean Grize, directeur, et les persuasives paroles d'intérêt et d'encouragement qui s'adressèrent aux jeunes membres du groupe et à leurs dirigeants.

Ce sixième concert n'a point déçu les habitués des auditions précédentes. Exécuté par deux élèves et par trois professeurs, le programme offrait notamment de délicieuses mélodies de Fauré (Mlle B. Marchand), de sonnet No 5 au ml mineur pour violoncelle, de Vivaldi (Mlle E. Simmler), la Fantaisie en ut mineur, de J.-S. Bach et la Romance en fa dièse pour piano, op. 28, de Schumann (M. Ph. Bugnon); le difficile Concerto pour violon, No 1, en la mineur, de J.-S. Bach (M. J.-Cl. Ecklin).

Notons aussi chez Mlle Marchand cette intelligence du texte musical, cette aisance flexible du débit, très étudié et très naturel tout à la fois, qui ne lui font jamais défaut. Pathétique dans Haendel, sa belle voix d'alto fut toute poésie, allégresse ou espérance dans l'air de l'air. Mlle Simmler et M. Ecklin, ont fourni la preuve d'une école musicale excellente. Ils furent brillants, la première dans les mouvements rapides de la sonate de Vivaldi, exécutés avec un mordant et une plénitude de son remarquables. Le second par son interprétation sincère et vibrante du Concerto de Bach.

M. Bugnon l'aura senti, c'est dans la Romance de Schumann qu'il est parvenu le mieux à créer pour son auditoire cette atmosphère de haute musicalité où l'interprète tient à vivre et s'oublie. Par la qualité du toucher et par le volume sonore ce fut là un des meilleurs moments de la soirée.

M. Gilliam, accompagnateur délicat, sûr et discret, sut se faire tout à tout, sur le concert de sonnerie, tout en douceur, tout en précision et tout en distinction. Rappelons qu'outre ses sections de choristes et d'instrumentistes, le groupe musical a la particularité d'en posséder une troisième: celle des auditeurs qui cherchent à saisir pour eux-mêmes ce que leur connaissance des grands compositeurs en assistant à des causeries-auditions. On l'a dit sagement: le besoin est aussi grand de bons écouteurs que de bons musiciens.

AU THÉÂTRE

Le spectacle de « Rideau Gris »

Paré d'un titre qui sonne fort joliment, la jeune et probe troupe de M. Louis Ducreux apporte en Suisse une preuve de cet effort que la France, qui a donné à son théâtre un tel caractère, a fait de théâtre ont déjà salué, tout au long de son premier voyage, l'esprit qui anime cette compagnie, et ses louables desseins.

Faisons-le à notre tour après ce premier spectacle si plaisant et si dense à la fois, où la morale de Molière, sa haute raison, son idéal, son esprit, sont apparues dans leur véritable climat. D'aucuns ont comparé la représentation d'hier à celle que nous donna précédemment Louis Jouvet. S'il est vrai que le rapprochement s'impose, il appelle néanmoins quelques réflexions. Louis Jouvet apparaît l'interprète d'une œuvre parfaite, glacée, une méticulosité qui ravissent l'esprit sans le combler. La mise en scène de M. Louis Ducreux ne peut l'égaliser; mais elle a plus de fantaisie et plus d'ardeur. Elle est plus vivante en un mot, parce que plus spontanée. L'interprétation que le « Rideau Gris » nous a donnée, hier, pour son spectacle de Scapin, est le fruit d'un effort où l'esprit, la jeunesse et la vérité ont leur part. Et l'on ne saurait assez féliciter M. André Roussin pour la silhouette réussie de gentil valet qui lui prête au personnage de Scapin. Toute la troupe, d'ailleurs, est à louer. M. Jean Mercure (Sylvestre), M. Marcel Lupovici (Argante), M. Louis Ducreux (Géronte) et Mlle Germaine Montero, ainsi que leurs camarades donnent à ce divertissement un éclat et un rythme dont le souvenir durera.

La soirée débuta par un acte de M. Henri de Launay « Tout-homme » — qui a le goût amer des choses non tout à fait réussies. L'auteur, qui a voulu dépeindre la solitude de l'homme semble avoir été trahi dans ses intentions. Son œuvre est un mélange de réelles beautés et certains vers sont admirables. C'est de jourd'hui, dit le critique de Louis Ducreux, M. François Vibert et leurs camarades la jouent heureusement avec une sobriété qui la dépourvue de tout ce qu'elle pourrait avoir d'un peu verbeux.

Ajoutons que de charmants décors de M. Georges Wakewitch, et des costumes d'un goût très sûr complètent la réussite de ce spectacle. Le théâtre était comble. Et des applaudissements prolongés ont remercié les acteurs du « Rideau gris » que nous nous réjouissons de revoir.

Impôt fédéral sur le chiffre d'affaires

Des formules de déclarations de grossistes, avec ou sans raison sociale, sont en vente à l'imprimerie centrale et de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

VIGNOBLE

CORTAILLOD Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni lundi 29 septembre. Deux demandes de crédit figuraient à l'ordre du jour.

On sait, en effet, qu'en date du 10 mars 1941, neuf propriétaires s'adressèrent au Conseil communal, en vertu de l'article 72 de la loi concernant l'introduction du Code civil, pour demander de réunir tous les propriétaires de champs. La réunion des intéressés eut lieu le 5 avril et le résultat fut la prise en considération du projet en question par 157 voix contre 4.

Une commission fut nommée et complétée par la désignation d'un représentant de l'Etat et de la commune.

Les plans et devis furent élaborés par le service cantonal du génie rural. Ces études permirent de constater que le coût de ces améliorations serait de l'ordre de 300,000 fr.

Après avoir mis plans, rapport et devis à la disposition des intéressés durant 15 jours, une deuxième assemblée eut lieu le 15 septembre. Cent quarante-deux propriétaires contre sept décidèrent l'exécution des projets.

Une subvention de 60,000 fr. est accordée par le Conseil d'Etat et une autre de 150,000 fr. par la Confédération.

En date du 18 courant le Conseil communal reçut du dit syndicat une demande de subvention de 15 % du coût des travaux se montant à 45,000 fr. la part restante soit encore 45,000 fr. étant à la charge des propriétaires.

Pour ne pas créer une dette nouvelle tout en venant en aide aux agriculteurs, le Conseil communal propose de prélever la somme demandée sur les fonds des excédents forestiers qui dépassent 50,000 fr. avec les réserves suivantes:

Les chemins construits pour les besoins de la cause sont incorporés au domaine public. Si, dans un but d'intérêt général, l'un ou l'autre de ces chemins devait être élargi, le terrain nécessaire sera acquis au prix de l'estimation cadastrale.

Le chemin dit des Jardins doit être prévu dès maintenant d'une largeur de 5 mètres.

Ce crédit a été accepté à l'unanimité. Une subvention de 1400 fr. est également demandée en faveur de l'enseignement ménager.

Les pouvoirs publics, Confédération et cantons, ont décidé de rendre obligatoire, pour les jeunes filles de 16 à 20 ans, un cours d'enseignement ménager.

La commission scolaire, dont dépend l'organisation locale, prévoit que cet enseignement sera donné, dès le 1er novembre 1941 aux jeunes filles des deux dernières années scolaires, de telle sorte que les frais profitent d'abord à la jeunesse des écoles.

Le budget établi prévoit une dépense nette de 1400 fr. soit 1200 fr. pour les frais de premier établissement et 200 fr. pour l'enseignement et le nécessaire pour les mois de novembre et décembre 1941. Pour les années futures, le poste d'enseignement grèvera le budget scolaire de 600 fr. environ.

Ce crédit a été également accepté à l'unanimité.

Sérénades

(c) Le chœur d'hommes « Echo du Vignoble » eut vendredi soir une aimable attention pour la population de Cortaillod. Sans autre motif que celui de faire plaisir à chacun, il s'en alla, sous l'énergique direction de son nouveau conducteur M. Etienne Bach, instituteur, chanter les plus beaux chants de son répertoire dans les différents quartiers de la localité. Nos choristes, courageux en ces temps où la mobilisation leur prend plusieurs collègues, firent passer ainsi d'agréables moments, aussi les applaudissements ne leur furent-ils pas ménagés.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Après les fêtes du bicentenaire de Daniel JeanRichard

(c) On sait que les comptes de cette manifestation bouclèrent par un déficit; déficit normal étant donné le caractère de propagande horlogère du bicentenaire de Daniel JeanRichard. Or, grâce à l'appui bienveillant de la F.O.M.H., de l'Association patronale du district et d'autres associations et personnalités horlogères, la balance des comptes a pu être établie. Ils seront présentés sous peu aux membres du comité général et discutés. Mais dès avant cette séance, le bureau du comité général a exprimé sa reconnaissance aux personnes qui se sont dévouées et qui ont contribué à la réussite de cette mémorable fête.

« Pro Familia » constitue un comité de district

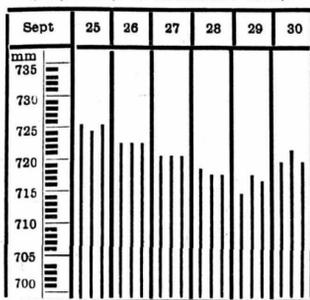
(c) Lundi soir, à la salle de l'Hôtel Judiciaire, les représentants de plus de soixante sociétés de notre ville se sont réunis sous la présidence de M. Jéquier, pasteur, dans l'intention de former au Locle un comité d'action en faveur de la restauration de la famille.

Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

30 septembre
Température: Moyenne: 13.5. Minimum: 11.1. Maximum: 18.2.
Baromètre: Moyenne: 718.7.
Eau tombée: 1.6.
Vent dominant: Direction: sud-ouest.
Force: faible à modérée.
Etat du ciel: Couvert jusqu'à 13 h. 30, ensuite très nuageux à nuageux; pluie abondante de 9 h. 45 à 15 h. environ.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)



Niveau du lac, 28 septembre, à 7 h.: 429.67
Niveau du lac, 1er octobre, à 7 h.: 429.67

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Quand les élèves procèdent à la récupération des déchets

(c) Un après-midi de la semaine dernière, les élèves des classes primaires ont passé dans tous les ménages en vue de récolter chiffons, ferraille, os, vieux papiers, etc. Cette première tournée s'est révélée fructueuse puisque la vente des objets « récupérés » a produit une somme de 115 fr. 75 qui a été versée au fonds des courses scolaires.

Une jambe brisée

(c) Mardi après-midi, la petite Andrée Bændi s'est fracturée une jambe en faisant une chute alors qu'elle circulait à bicyclette. La blessée fut conduite d'abord chez un médecin qui réduisit la fracture, puis au domicile de ses parents.

En pays fribourgeois

Vers l'épilogue de la tragédie des vaccins

(c) Au début de janvier passé, on apprenait la tragique nouvelle de la mort de onze enfants de l'institut de Montrevers, à Fribourg. Ils avaient été vaccinés avec de la toxine au lieu d'anatoxine. Trois eurent la vie sauve. Une enquête fut ouverte et des débats se déroulèrent au tribunal de la Sarine. Deux condamnations intervenirent: celle du médecin et celle d'une jeune fille du laboratoire cantonal, qui avait fourni le violent poison.

La jeune fille, Mlle Charrière, objet du tribunal cantonal, que le jugement du tribunal de la Sarine fut annulé. Toute l'affaire sera donc reprise, le 13 octobre prochain, à Romont. Les juges de la Glâne viendront à Fribourg et se rendront compte sur les lieux, soit au laboratoire cantonal, comment a pu se faire l'expédition du flacon mortel. De nouveaux témoins seront entendus sur place et l'on tentera de jeter un peu de lumière sur les déclarations restées obscures au cours de l'enquête précédente.

Un hôte illustre

(c) Hier, est arrivé à Fribourg, le cardinal Tedeschi, ancien nonce à Madrid, et actuellement secrétaire au Vatican.

En compagnie de M. Piller, conseiller d'Etat et de Mgr Besson, il a visité les nouveaux bâtiments universitaires de Miséricorde. On notait encore la présence de Mgr Bernardini, nonce à Berne.

« On m'avait beaucoup parlé de cette université, a dit le cardinal, mais la réalité dépasse de beaucoup mon attente. »

Cet hôte illustre quittait notre ville pour Berne, hier à 13 heures.

Un exploit militaire

L'autre jour, un bataillon de carabiniers, parti de la Gruyère, a passé le col des Roches pourries, dans le massif du Vanil Noir.

Ceux qui connaissent l'endroit diront que l'entreprise réclamait non seulement de l'endurance, mais aussi un pied sûr. Ce n'était donc pas une petite affaire que de mener là-haut un bataillon entier. Mais que ne peut-on attendre des carabins? La traversée du col se fit sans incident; les uns après les autres, les compagnies arrivèrent au sommet d'où l'on pouvait admirer le magnifique panorama des Alpes baignées dans la lumière d'un soleil éclatant: le gros effort de la grimpe était bien récompensé.

On descendit ensuite dans la vaste combe des Morteys, pour y passer la nuit sous la tente; ce fut le bivouac avec ses feux et ses chansons.

Le lendemain une longue marche ramena le bataillon à ses cantonnements, après un défilé dans la capitale du Pays d'Enhaut.

Cet exploit s'est accompli facilement et avec une bonne humeur remarquable, tant il est vrai que le soldat de chez nous aime l'effort et l'aventure; aussi, chacun s'accorde à dire que « la course au Vanil » sera le plus beau souvenir de cette relève.

JURA BERNOIS

COURENDLIN

Noces d'or
Les époux Stalder-Widmer, entourés de leurs enfants, ont fêté dans l'intimité leurs cinquante ans de mariage.

Madame JAMES RENAUD

née Léa ARNOULD
Cortaillod, le 29 septembre 1941.
L'enterrement aura lieu, sans suite, jeudi 2 octobre, à 13 h. 30.

Monsieur Henri ROBERT

ancien fabricant de ressorts
décédé paisiblement dans sa 85ème année.
Maujobia, le 1er octobre 1941.
L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 3 octobre, à 13 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Henri ROBERT

Monsieur Jâmes Renaud et ses enfants, à Cortaillod, ont le grand regret de faire part du décès de leur épouse et mère,
Madame Jâmes RENAUD
née Léa ARNOULD
Cortaillod, le 29 septembre 1941.
L'enterrement aura lieu, sans suite, jeudi 2 octobre, à 13 h. 30.

Monsieur et Madame Georges Gaschen

et leurs enfants, Mireille et Gergette, à Cortaillod;
Monsieur et Madame Werner Kyburz et leurs enfants;
Mademoiselle Blanche Freytag;
Messieurs Charles et René Freytag, ont la douleur de faire part du décès de leur chère maman et grand-maman,
Madame
Léa RENAUD-FREYTAG
née ARNOULD
Dors en paix, maman chérie, Tes souffrances sont finies.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Sevon 19a Neuchâtel

POMES FUNÈBRES E. EVARD

INCINERATION

Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL: 5.36.04

LE RAPIDE

l'horaire spécialement étudié pour nos régions
IL SERA EN VENTE PARTOUT
au prix de 70 c.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Un concert
(c) Un public trop peu nombreux a assisté dimanche soir à la belle audition offerte à la « Blanche église » par le groupe de dames du chœur mixte « Madrigal » de Fleurier. Les amateurs de musique vocale ont eu l'occasion d'admirer la justesse et la fusion des voix de cet ensemble. Le programme comprenait des œuvres des 16ème, 18ème et 17ème siècles et se terminait par deux œuvres contemporaines: « Missa Paschalis », de van Nuffel, et le grandiose « Magnificat » de Wetzlar, qui firent une profonde impression.

MORAT
La foire
(c) La foire d'octobre s'est déroulée par un temps pluvieux mais doux. Temps qui faisait doublement plaisir aux paysans, car d'une part la pluie était une nécessité pour la terre asséchée et, d'autre part, elle leur permettait de se rendre à la foire. L'animation a été bonne. Le marché des porcs a été bien achalandé. Les prix s'en sont ressentis: on payait 45 à 50 fr. pour la paire de porcelets de deux mois et 60 à 70 fr. pour ceux de trois mois. Il a été amené sur le champ de foire 67 porcs et 700 porcelets.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Derniers devoirs
(c) M. Fernand Plancherel, qui trouva la mort dans la catastrophe de Chillon, était originaire de Bussy, près d'Estavayer-le-Lac. Il passa son enfance dans son village natal. Dès l'âge de vingt ans, il entra aux C.F.F. et vint s'installer à Payerne. Il fut chef de train sur la ligne de la Broye pendant de nombreuses années. Il fut ensuite nommé à Saint-Maurice.

Ses obsèques ont eu lieu, mardi, à Payerne, en présence d'une foule considérable. Au cimetière, le curé de la paroisse, l'abbé Chappuis et M. Paul Perrin, de la direction des chemins de fer, prirent la parole.

Madame Adèle Robert-Pidoux, à Neuchâtel;

Madame Jeanne Robert et ses filles Jeannette et Marguerite Sudan, à Rapperswil et Lausanne;
Madame veuve Cécile Noverraz-Robert, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Henri Robert-Müller, leurs enfants:
Monsieur Henri Robert,
Monsieur et Madame Charles Robert-Oulevay et leurs enfants, à Neuchâtel,
Monsieur et Madame Gustave Robert et leurs enfants, à Peseux;

Mademoiselle Marthe Robert, à New-York (U.S.A.);
Monsieur et Madame Charles Robert-Quinche et leurs enfants, Janet et André, à Neuchâtel;

Monsieur Christian Johnson et ses enfants, à San Francisco (U.S.A.), ainsi que les familles Dessalles, Jeanjaquet, Woodley, Galland, Nicollier et alliées,
font part du décès de leur cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, beau-père, oncle et cousin,
Monsieur Henri ROBERT
ancien fabricant de ressorts
décédé paisiblement dans sa 85ème année.
Maujobia, le 1er octobre 1941.
L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 3 octobre, à 13 heures.
Cet avis